



Ordre des traducteurs, terminologues  
et interprètes agréés du Québec

# Circuit

[www.ottiaq.org](http://www.ottiaq.org)

**LES ASSURANCES : DEUX DOMAINES DISTINCTS**

UNE INTERPRÈTE À SES BALBUTIEMENTS



**Vos mémoires de traduction sont-elles prises au piège dans vos logiciels traditionnels?**

**Le progiciel SDLX Translation Suite 2003 applique la norme TMX\* ainsi que d'autres normes ouvertes certifiées pour protéger la valeur de vos mémoires de traduction. Nos filtres de compatibilité Trados<sup>MD</sup> – combinés à nos services gratuits de formation et de soutien de classe mondiale – vous aideront à libérer ces mémoires et à tirer profit de la conception ergonomique moderne de SDLX.**

**[WWW.SDLX.COM/CIRCUIT](http://WWW.SDLX.COM/CIRCUIT)**



**CERTIFIÉ**  
TMX Rév 1.4a

assistée par ordinateur, est sanctionnée par la LISA (Localization Industry Standards Association). Seuls SDLX 2003 et d'autres produits répondant aux critères de certification de la LISA peuvent afficher le logo TMX.

\*TMX (Translation Memory eXchange), la norme ouverte, non liée à un fournisseur, de stockage et d'échange des mémoires de traduction créées

par des systèmes de traduction

**DÉCOUVREZ LA  
PUISSANCE DE X**

**SDLX<sup>TM</sup>**  
Translation Suite 2003

## Des chroniques essentielles



Michel Buttiens, trad. a.

Je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais chaque fois que je lis les chroniques Des revues d'Éric Poirier, je me dis toujours « Ah! il faudra que je me procure tel numéro de *L'Actualité terminologique*, que je passe à la bibliothèque pour lire tel numéro de *Palimpsestes* ou que je m'abonne à *ATA Chronicle* ». Évidemment, la longueur des journées étant à jamais fixée à 24 heures et vu les abonnements et les activités que j'ai déjà, je ne passe pas toujours de la pensée bien intentionnée aux actes, mais Dieu qu'Éric me donne envie de fouiller dans toutes les revues qu'il nous propose à chaque numéro. Ça fait six ans qu'il s'occupe de Des revues et son pouvoir de persuasion ne cesse de croître.

Solange Lapiere, pour sa part, dirige la chronique Des livres depuis trois ans, mais elle s'occupait auparavant de *Curiosités*. En fait, Solange fait partie du comité de rédaction depuis des temps immémoriaux, comme on dit dans... les hymnes nationaux, peut-être. Là aussi, je lis et relis ses chroniques et inscris ses suggestions sur la liste de mes prochains achats ou encore, à cette époque de l'année, sur celle que j'adresse au père Noël.

Quant à Wallace Schwab, après avoir été titulaire de Des techniques pendant plus de six ans, il dirige désormais la chronique Classe affaires, à laquelle il s'attache à imprimer une orientation nouvelle avec toute la verve qu'on lui connaît.

Depuis bien des années, toutes ces chroniques — et les autres — définissent *Circuit* et le démarquent de tout ce qui s'écrit ailleurs sur nos professions. Car, au bout du compte, qu'y a-t-il d'autre dans nos bureaux que des bouquins, des revues, un ordinateur, des logiciels et des outils d'aide à la traduction? Oui, évidemment, un téléphone pour parler à nos clients et collaborateurs, mais pour combien de temps?

Petit message publicitaire en passant, *Circuit* est toujours à la recherche de collaborations, à vie comme ponctuelles. N'hésitez pas à nous faire part de vos disponibilités.

En plus de nos chroniques habituelles, ce numéro renferme un dossier sur la traduction dans le domaine des assurances, fruit du travail de Betty Cohen, Wallace Schwab et de leurs collaborateurs : un dossier fouillé, comme de raison. « Un secteur, deux domaines : les assurances de personnes et les assurances de dommages », nous dit Betty, et ses collaborateurs de nous en faire la preuve par neuf. Je vous laisse le loisir de découvrir l'ampleur de la chose, en plus des trouvailles de nos chroniqueurs. Bonne lecture.

Pour le comité,

Michel Buttiens, trad. a.

### Dossier

5

*Circuit s'intéresse ici à la traduction dans le secteur des assurances, qu'il faut en fait diviser en deux domaines distincts : les assurances de personnes et les assurances de dommages. Pour les langagiers, il s'agit de deux marchés différents exigeant des compétences différentes.*

### Sur le vif

16

*Devenir une industrie de la langue ; CTIC : des normes d'agrément nationales et une nouvelle catégorie de membres ; Notes et contrenotes ; les Échappées sur le futur.*

### Les traducteurs de papier

18

*La conclusion de cette série sur les personnalités-traducteurs dans la littérature québécoise.*

### Des revues

19

*La nécessité de préparer la relève en terminologie ; l'importance du travail des interprètes dans les situations de maintien de la paix et d'aide humanitaire ; les différentes formes d'organisation du travail en traduction.*

### Des livres

21

*Le Grand Druide des synonymes et Le Grand Livre de la langue française ; les Nouveautés.*

### Des campus

24

*Le « baptême du feu » d'une jeune interprète.*

### Curiosités

25

*La langue de nos ancêtres préhistoriques.*

### Des techniques

26

*MultiTrans ou LogiTerm ? Une analyse comparative.*

### Classe affaires

28

*Certifier la conformité d'une traduction au moyen d'une affirmation solennelle.*

Publié quatre fois l'an par  
l'Ordre des traducteurs, terminologues  
et interprètes agréés du Québec

Ordre des traducteurs, terminologues  
et interprètes agréés du Québec  
**Circuit**

**Vice-présidente, Communications — OTTIAQ**  
Danielle Henripin

**Direction** Michel Buttians  
**Rédactrice en chef** Gloria Kearns

#### Rédaction

Yollande Amzallag, Betty Cohen (*Sur le vif*), Didier Lafond (*Curiosités*), Solange Lapiere (*Des livres*), Marie-Ève Racette (*Des campus, secrétaire du comité*), Éric Poirier (*Des revues*), Eve Renaud (*Notes et contrenotes*), Wallace Schwab (*Des techniques*)

#### Dossier

Betty Cohen

#### Ont collaboré à ce numéro

Johanne Boucher, Elisabeth Dadoun, Jean Delisle, Fabienne Hanna, Margaret Jackson, François Lavallée, Johanne Leclerc, Tania Nicolas, Candide Simard, Christiane St-Arnault, Susan Turland

**Direction artistique, éditique,  
présente et impression**  
Mardigrade inc.

#### Publicité

Jennifer Durocher, Agence Tournesol  
Tél. : (514) 398-9838 (239)  
Télé. : (514) 398-9800

**Avis aux auteurs :** Veuillez envoyer votre article à l'attention de *Circuit*, sous format RTF, sur disquette ou par courrier électronique.

Toute reproduction est interdite sans l'autorisation de l'éditeur et de l'auteur. La rédaction est responsable du choix des textes publiés, mais les opinions exprimées n'engagent que les auteurs. L'éditeur n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne les annonces paraissant dans *Circuit*.

© OTTIAQ

Dépôt légal - 4<sup>e</sup> trimestre 2003  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN 0821-1876

#### Tarif d'abonnement

Membres de l'OTTIAQ : abonnement gratuit

Non-membres : 35 \$ par année (40 \$ à l'extérieur du Canada), toutes taxes comprises. Chèque ou mandat-poste à l'ordre de « *Circuit* OTTIAQ » (voir adresse ci-dessous).



Deux fois lauréat du Prix de la  
meilleure publication nationale  
en traduction de la Fédération  
internationale des traducteurs.



Ordre des traducteurs, terminologues  
et interprètes agréés du Québec

Aux grands mots, les grands moyens.

2021, avenue Union, Bureau 1108  
Montréal (Québec) H3A 2S9  
Tél. : (514) 845-4411, Téléc. : (514) 845-9903  
Courriel : [circuit@ottiaq.org](mailto:circuit@ottiaq.org)  
Site Web : <http://www.ottiaq.org>

# échos

## Déconvenue

Je tiens à vous faire part d'une déconvenue, afin d'éviter que d'autres la subissent. La chronique « Nouveautés livres » est une de celles que j'apprécie pour son utilité pratique, car elle permet de suivre les publications dans un domaine dont ne parlent pas les médias non spécialisés. Quelle fut ma joie d'apprendre en lisant le numéro de *Circuit* d'automne 2002 qu'il existait une nouvelle édition du « Ernst » ! Pour un *Dictionnaire général de la technique industrielle*, en effet, la première édition, datée de 1984, pouvait paraître dépassée. Après mûre réflexion (145 euros, ce n'est pas rien ; mais si c'est le prix à payer pour se procurer « les dictionnaires techniques les plus complets et les

plus modernes entre l'anglais et le français...»), je décidai de commander le livre paru en 2002 chez Dunod. Résultat : je possède maintenant deux dictionnaires absolument identiques. La prétendue nouveauté est une simple édition sous licence qui reproduit très fidèlement, à la virgule, la ligne et la page près, le dictionnaire paru en 1984 aux Editions Brandstetter, à Wiesbaden...

Résultat bis : c'est d'un œil plus critique que je lirai cette rubrique que je considérerai désormais comme davantage publicitaire que... critique.

**Johanne Lebel Calame,  
Travers, Suisse**

● ● ● ● ● ● ● ●

*Vérifications faites, vous avez raison. Nous avons contribué à propager une erreur, ce dont je suis navrée. Malgré tous nos efforts pour vérifier les données, certains ouvrages ne sont pas retraçables, même pas sur le site des éditeurs. Pour comprendre ce qui s'est passé, il a fallu aller à plusieurs sources. La revue professionnelle spécialisée d'où nous tirons nos informations indiquait ce que nous avons publié, c'est-à-dire que Dunod avait édité en 2002 les Dictionnaires des techniques et des sciences appliquées (A-F, F-A) de Richard Ernst, la référence incontestée datant des années 1980. Plusieurs sources indiquaient que le neveu du premier M. Ernst, Martin de son prénom, avait pris la relève et remanié, enrichi et refondu ces ouvrages de référence. Devant cette*

*confusion, il a fallu comparer, livres en mains, les nouvelles éditions et les anciennes. C'est de fait le neveu, Martin Ernst, qui a entièrement renouvelé le volume F-A, comme en témoigne la préface qu'il signe. Quant au volume A-F qui vous intéressait, comme vous l'avez tristement constaté, il est tout à fait identique à l'édition originale, mis à part la couverture bleu ciel de l'édition Dunod Usine Nouvelle... À noter : le site de Dunod présente son édition des deux ouvrages, sans indiquer que le volume A-F soit nouveau... mais, comme c'est le cas du volume F-A, voilà sans doute la source de la confusion.*

*Avec toutes mes excuses.*

**Solange Lapiere**

## NE RESTEZ PAS hors circuit

**Veillez m'abonner à *Circuit*,  
magazine d'information  
sur la langue et la communication**

(un an, 4 numéros : 35 \$ toutes taxes comprises,  
extérieur du Canada : 40 \$)  
Chèque ou mandat à l'ordre de « *Circuit* OTTIAQ »

nom

adresse

code postal

signature

date



### Circuit

Ordre des traducteurs, terminologues  
et interprètes agréés du Québec  
2021, avenue Union, bureau 1108  
Montréal (Québec) H3A 2S9  
Télécopieur : (514) 845-9903

# Un secteur, deux domaines

**C**ircuit a pris pour habitude de présenter de temps à autre un dossier sur la traduction dans un domaine de spécialisation particulier, qui correspond généralement à un secteur de l'activité économique. Cette fois-ci, c'est de nouveau d'un secteur d'activité dont il s'agit puisque nous parlons d'assurances, mais de deux domaines distincts tant les assurances de personnes et les assurances de dommages sont différentes.

Cette différence est conceptuelle. En effet, les assurances de personnes consistent à verser des prestations promises dans l'éventualité d'un événement donné ou à une échéance fixe, alors que les assurances de biens ont pour fonction de dédommager l'assuré contre des pertes subies et de le ramener ainsi au *statu quo ante*. La distinction a l'air simple, mais elle sous-entend un fonctionnement différent sur le plan juridique, des engagements différents et, en ce qui concerne les langagiers, une terminologie différente, un marché différent et, surtout, des compétences différentes.

Johanne Leclerc et Christiane Jansen nous brossent un tableau complet de chacun des domaines, d'où il ressort que l'on est loin de s'ennuyer dans cette spécialité qui semble si rébarbative de prime abord. La demande et le type de textes sont très variés, d'autant plus que les organismes de réglementation des assurances ont également leurs besoins et leurs traducteurs.

Cependant, comme tout domaine de spécialisation de la traduction, celui des assurances a bien des points communs avec les autres. Il évolue évidemment avec la conjoncture économique et a connu des hauts et des bas comme l'ensemble de la profession, à ceci près que le secteur des assurances de personnes a subi trois grandes métamorphoses depuis une vingtaine d'années, à savoir le décroisement du secteur financier dans les années 1980 et, plus récemment, la démutualisation et les fusions. Voilà de quoi ébranler bien des services de traduction, la charge de travail supplémentaire étant le moindre des maux. Christiane St-Arnault, qui a traversé ces tempêtes, nous en parle.

Autres maux que nous connaissons bien dans la profession et qui ressortent clairement des témoignages que nous avons reçus : le manque de concertation pour la terminologie et la formation de la relève. En ce qui concerne la terminologie, le domaine a connu son âge d'or dans les années 1970 et 1980 avec, d'une part, le Bureau d'assurance du Canada et Pierre Beaudry pour les assurances de dommages et, d'autre part, l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes, qui a publié plusieurs lexiques encore très utiles. Aujourd'hui, chaque service, chaque traducteur indépendant, chaque cabinet fait ses propres recherches et établit sa terminologie, sans concertation réelle, avec les inconvénients que l'on imagine.

Quant à la relève, comme souvent, elle ne peut compter que sur les plus chevronnés... ou sur elle-même, pour parfaire sa formation. Susan Turland est l'exemple parfait, et son article est probant. Que faire pour régler ce problème? Wallace Schwab a, comme toujours, quelques idées.

Ce dossier ne représente qu'un survol des divers aspects de ce domaine de spécialisation si complexe que sont les assurances. Nous espérons qu'il saura néanmoins vous renseigner. ☺

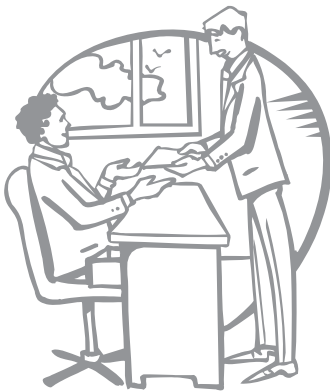


Betty Cohen, trad. a.

# Translator Training for the Insurance Industry in Canada

○  
*Binders, bumbershoots and other arcane beasts — an introduction to translator training for the insurance industry.*

**Wallace Schwab,  
 C. Tr., C. Term.**



**W**hen, in 1804, the “Phoenix Company of London for Insuring Houses, Buildings, Stores, Goods, Wares & Merchandise from Loss or Damage by Fire” first opened the doors of its Canadian office in Montréal, it was pioneering what would later become one of Canada’s major multi-billion dollar industries: Insurance. Largely inspired by sources from the United Kingdom and the United States, the language of insurance in the then sparse settlements of Canada was obviously English.

The years went by, and, by the mid 19th century, popular demand from French Canadians for French-language insurance products would ultimately result in the need for translating an increasing proportion of insurance documents. As for the quality of those bygone translations, this is a fascinating piece of history not covered here. Suffice it to say that once business practices had evolved beyond (ahem!) this author’s dramatization: “Secretary Laframboise, would you please type this four page (English language) insurance contract in French?” — awareness then painfully emerged for the need for quality French. This need climaxed in the latter part of the 20th century, when the French in insurance documents received the undivided attention of landmark translator-linguists such as Pierre Beaudry, Louis-Paul Béguin, Lucien Forgues, and several others. This same period was also indelibly marked by the Office de la langue française and its efforts to adapt Insurance French to North American realities. The research and publications emanating from that organization and those individuals still stand as guideposts for on-going and future work. So, all in all, those contributions have been a resounding success.

Today, French-speaking insurance representatives have quality language tools at their disposal that their predecessors never could have imagined. Moreover, apprenticeship in properly expressing insurance realities into French begins at the very outset, when aspiring insurance-career-hungry students learn to ply their trade. So far, so good, but ...

## *... But what is being done to train translators for careers in insurance translation?*

Basically — in Québec universities — not much! Admittedly, there have been piecemeal initiatives where some translation professors incorporated a soupçon of insurance-flavoured texts into financial or economic translation programs, but nothing comprehensive

encompassing a survey of what insurance is all about, where and how it is found, and how it is to be translated.

As a result, once graduated and on the market, most general translators fare reasonably well when confronted with general insurance texts. But woe to the untrained who gets stuck with binders, bumbershoots or umbrellas, 3-Ds, actuarial experiences, surplus lines, sureties and other arcane beasts. There are, however, a few exceptions to this generalization. Some translators successful in insurance owe their skills to a background acquired in legal training that included one or more courses in the legal mechanics of insurance. Aside from that, training represents a major problem facing translators aspiring to work in this industry.

## *What can translation schools do to change this?*

There is no easy answer to this question.

First, an interested institution would be well advised to conduct a formal or informal survey of insurance companies that have in-house translators or that outsource to agencies or freelancers in order to form an accurate idea of just how many translators currently work this market. In the same fell swoop, one would do well to review product diversity and the legislation currently governing the multifarious aspects of this widespread industry in order to form an equally accurate idea of hotspot areas where new products are on the rise and old products are more or less strictly regulated.

Second, any draft academic program for teaching insurance translation should be scaled to the school’s potential for supplying the market in general and perhaps one or two specific areas in greater demand.

Third, the program itself should be structured to ... and this is a very TALL order:

1. Properly introduce students to the principles of risk sharing, exposures, underwriting, investment, loss reduction and loss prevention that can generally be applied to all areas of insurance;
2. Survey the traditional lines of insurance: fire, marine, liability, automobile, crime, surety, life, and health, both individual and group;
3. Review the fundamental documents found in nearly all insurance companies: policies and other contracts, explanatory and marketing material, plan prospectuses, and actuarial analyses;
4. Teach students how to find their own answers by using the excellent reference material that now exists in insurance; and lastly,

5. Hone communications skills in order to work professionally with actuaries, agents, underwriters, marketing specialists and others, which will allow the translator to write for these people in the language they best understand — and for which they are willing to pay — well!

Now, any of you savvy readers wise to the wilds of insurance will conclude that the preceding proposal is insane! How could anyone package so much into a standard 45-hour course? And, basically, you are right! Not about this author's insanity, that is, but the overkill in information overload. Obviously, only token amounts of this material can be selected, presented and studied in any program — the crux of the challenge lies in the careful blending!

Nonetheless, with adequate notes, bibliographies and exercises, graduates from such a course will at least

have the possibility of training themselves further to become autonomous via more intense courses or readings, or working alongside seasoned veterans. If the ambitious trainee successfully makes it this far, all the preceding will have served its purpose.

One last note. Throughout this article, I have used the assumption that translation runs from English to French, which we all realize is lopsided. This contention did validly apply to the palaeo-translations of the 19th century, but, since then, the French-to-English market has blossomed, although to a degree less than its illustrious predecessor. "De-lopsiding" my supposition I'll leave to you, dear reader, so you can make the necessary adaptations — mutatis mutandis, of course! ☺

## *Monotone, la traduction dans une compagnie d'assurance vie?*

**S**i l'on n'a jamais mis les pieds dans une compagnie d'assurance vie, on a peine à s'imaginer la complexité des activités d'une telle entreprise. En fait, rares sont les gens qui s'interrogent sur le fonctionnement de leur compagnie d'assurance, car, il faut bien l'avouer, l'assurance vie est un sujet rebutant en raison des événements pénibles auxquels elle est généralement associée. Et s'il est un produit qu'on tient pour un mal nécessaire — non ce n'est pas la traduction —, c'est l'assurance vie. Vous avez déjà vu des consommateurs enthousiastes faire la queue devant une agence d'assurance, vous? Moi non plus!

Pour les lecteurs de *Circuit*, langagiers d'expérience ou étudiants, qui pourraient croire que la traduction au sein d'une compagnie d'assurance vie se limite aux contrats et aux polices, j'essaierai ici de broser à grands traits un tableau des activités d'un assureur vie et le rôle qu'y jouent les langagiers des services linguistiques internes.

En fait, ces activités sont de deux ordres. La compagnie commercialise des produits tels que l'assurance vie, des produits d'épargne et des produits de revenus. Elle offre également des services tels que la consultation financière, la gestion de patrimoine, la planification de la retraite, pour ne citer que les plus connus.

Par la vente de ses produits et services, la compagnie d'assurance réalise un chiffre d'affaires. Jusque-là, son exploitation ressemble à celle de toute autre entreprise commerciale : vente, perception d'un paiement, chiffre d'affaires, charges d'exploitation, bénéfice.

Cependant, la compagnie d'assurance se distingue d'autres entreprises en ce qu'elle établit avec ses clients des liens durables et qu'elle s'engage, lors de la vente, à verser sous une forme ou sous une autre — capital-décès, prestations, revenu de retraite, rente, indemnités pour frais médicaux et paramédicaux et coûts de médicaments, remplacement du revenu — à l'acheteur ou à son bénéficiaire, une somme inférieure, égale ou supérieure au prix d'achat acquitté par le client. Elle a un engagement actuariel envers son client, auquel elle a donné des garanties.

Entre la souscription de la police, donc la perception de la prime, et le versement d'une indemnité, la compagnie d'assurance traite les sommes perçues comme les banques traitent les économies de leurs clients. En effet, au moyen d'investissements sur les marchés boursiers, dans les secteurs immobilier et hypothécaire, dans des titres de gouvernements et de sociétés ouvertes, entre autres, elle fait fructifier les capitaux qui lui sont payés ou confiés de façon à assurer son exploitation, à poursuivre son expansion et à disposer des fonds requis pour respecter ses obligations.

Il va sans dire que je réduis ici à sa plus simple expression le fonctionnement, bien plus complexe, d'une compagnie d'assurance vie. Mais il demeure que toutes les activités de la compagnie s'articulent autour de ces trois axes : son exploitation, ses obligations et son expansion. Et où se situent les services linguistiques et les langagiers dans tout cela? À cette question, je ne peux

○  
*En règle générale, lorsqu'il apprend que vous êtes traducteur au sein d'une compagnie d'assurance, le commun des mortels vous répond quelque chose comme : « Ça doit devenir lassant de toujours traduire des contrats et des polices, non? »*

par **Johanne Leclerc, trad. a.**





que répondre que le rôle des langagiers est très vaste et que ces professionnels interviennent à presque toutes les étapes des nombreux processus. En effet, les services linguistiques fournissent leur appui à toutes les fonctions d'une compagnie d'assurance à charte fédérale d'envergure dont le personnel et la clientèle cible est bilingue, ou même trilingue, comme c'est le cas pour le marché canadien.

### *La traduction dans les divers secteurs d'activité de la compagnie*

Regardons d'abord l'exploitation de la compagnie. Les langagiers se manifestent en traduisant des textes dits généraux, administratifs et juridiques : contrats, conventions, ententes, documents émanant des services de ressources humaines, programmes, logiciels et publicité axés sur le recrutement, monographies de postes, principes directeurs, textes relatifs aux régimes d'avantages sociaux et à la rémunération, intranet, sites Web, programmes de formation, communiqués de presse, rapports annuels et périodiques, etc.

Sur le plan de l'expansion de ses affaires, la compagnie fait appel aux langagiers pour traduire sa documentation promotionnelle, les descriptions de produits et de services, les brochures, dépliants et autres communications destinées aux intermédiaires financiers (courtiers ou force de vente interne), la documentation destinée aux consommateurs; pour rédiger, adapter ou réviser ses messages publicitaires, quand ce n'est pas pour « trouver » en 30 secondes ou moins des slogans qui tiennent du génie! Les exigences de la commercialisation sont nombreuses, et chaque mandat devient un défi pour le langagier. Car ici, pas question de documents répétitifs ou de mémoires de traduction. Les

textes sources sont toujours des textes originaux, et cette originalité doit se retrouver dans les textes cibles. La seule constante demeure la terminologie, encore qu'il faut parfois la mettre au goût du jour, histoire de tenir le même langage que la concurrence.

Après l'étape de la commercialisation, vient celle de la vente, la rencontre du courtier avec son client potentiel. Lors de cette rencontre, l'intermédiaire financier doit disposer d'une panoplie de formulaires papier ou électroniques — exposés de produits sur cédéroms, concepts de vente, brochures électroniques, propositions d'assurance, questionnaires sur les antécédents médicaux, exigences de la sélection des risques, entre autres.

La compagnie, nous l'avons vu, prend au moment de la souscription des engagements à long terme envers ses titulaires de polices. Un important volet de ses activités relève des services à la clientèle. La compagnie doit s'occuper de ses clients et de ses intermédiaires, et s'employer à les fidéliser. Pour réaliser cet objectif, elle fait flèche de tout bois : correspondance, relevés, bulletins d'information, trucs et astuces, conseils sur la santé accessibles dans des sites Web réservés. Les compagnies rivalisent d'ingéniosité lorsqu'il s'agit de conserver leur clientèle, et les traducteurs sont souvent appelés à faire preuve de beaucoup plus de créativité qu'on pourrait le croire.

Une fois la souscription conclue, le client commencera à verser des primes en contrepartie de la promesse d'une protection pour lui-même ou pour les siens. Les primes sont les capitaux que la compagnie doit gérer de façon rigoureuse et optimale en vue de respecter ses engagements. Les capitaux recueillis sont donc affectés à une multitude d'instruments de placement, dans les secteurs les plus diversifiés. Et, à l'instar des banques, la compagnie finance des projets, acquiert des immeubles, s'engage dans des partenariats commerciaux. Bref, comme nous l'avons dit, elle doit tirer le maximum des fonds dont elle dispose afin de remplir ses obligations courantes telles que dégager des rendements compétitifs pour les épargnants et poursuivre sans interruption le service des rentes de retraite en cours, ainsi que ses obligations à plus long terme, à savoir les prestations et indemnités qu'elle devra verser advenant la réalisation des risques qu'elle a pris en charge.

### *Au-delà de la simple police*

Alors, quand on pense que les langagiers sont actifs dans tous les secteurs d'activité de la compagnie d'assurance, on comprend davantage la nature de leur travail dans ce contexte particulier. Vous êtes maintenant à même de constater que la traduction dans une compagnie d'assurance s'étend bien au-delà de la simple police! En une seule et même journée, un langagier peut être appelé à traduire une allocution du président, à réviser les menus du mois à la cafétéria, à décrire les tenants et les aboutissants d'un régime de retraite complexe et à passer à la traduction d'un rapport médical (tiré des notes manuscrites du médecin





traitant — encore plus indéchiffrable qu'une ordonnance, et passablement plus long !) requis pour l'étude d'un cas d'invalidité. En fait, il n'y a de police à traduire que lorsqu'il y a mise au point d'un nouveau produit, et quand on fait la somme de toutes les activités qui entourent le lancement d'un nouveau produit, la traduction de la police elle-même ne compte que pour un faible pourcentage de l'ensemble.

Le travail est varié, et la charge est importante. Le traducteur doit être polyvalent, connaître en profondeur les produits et leurs applications, les rouages de la compagnie et le secteur des services financiers. Il dispose selon les cas d'outils qui permettent d'améliorer son rendement en accélérant son travail. Parmi ces outils, notons les dictionnaires en ligne, les outils de recherche, Internet, les mémoires de traduction. Utiles pour les traducteurs, ces outils sont également prisés par les services qui gèrent des contenus. Ainsi, les responsables de la rédaction des textes de régimes de retraite et d'assurances collectives ont recours à des outils de gestion de contenus pour produire leurs documents. De plus en plus, on constate que les outils que certains croyaient propres aux langagiers sont utilisés dans d'autres unités administratives. Ainsi, les programmes de formation et les manuels de méthodes administratives sont versés dans des outils qui permettent les mises à jour, et il est intéressant de constater que les titulaires de ces applications prennent en charge la gestion de leurs documents dans les deux langues, intégrant les traductions là où elles sont requises. Il convient de signaler au passage que les services linguistiques internes n'éprouvent peut-être pas dans les situations de ce genre les difficultés de gestion des mandats et de facturation que peuvent connaître les cabinets et les pigistes.

Le terminologue, pour sa part, est plus que jamais au cœur du processus de traduction. L'évolution des demandes et des besoins de la clientèle entraîne une accélération des contenus des produits d'assurance, si je puis dire. Prenons par exemple un produit qui, bien que relativement récent, est maintenant assez connu : l'assurance vie universelle. Il s'agit d'une assurance prévoyant à la fois un volet protection et un volet épargne. En surface, le tout paraît assez simple, mais il suffit de gratter un peu pour se rendre compte que le volet épargne est constitué d'une gamme très large d'instruments de placement de toutes sortes, qu'il faut reconnaître et nommer. Il en va de même pour tous les produits. Si les grandes catégories de produits demeurent toujours à peu près les mêmes, leurs composantes sont de plus en plus complexes, et le traducteur doit s'appuyer sur le terminologue pour obtenir une terminologie précise dans un contexte où chaque nuance compte et où les autorités en matière de conformité exercent une vigilance soutenue en ce qui a trait au libellé des contrats et des documents destinés aux consommateurs. Je dois par ailleurs préciser que le domaine de l'assurance de personnes affiche fièrement une longue tradition terminologique. Il s'est fait énormément de recherche dans le domaine au fil des ans, et je profite de l'occasion qui m'est offerte ici pour remercier

tous ceux qui, pendant leur carrière, ont contribué à la diffusion de la terminologie du domaine des assurances. Ils ont été et sont encore nombreux.

Le traducteur qui souhaite exercer sa profession de langagier au sein d'une compagnie d'assurance vie sera heureux d'apprendre qu'il existe dans ce secteur d'activité de nombreux organismes offrant des programmes permettant l'acquisition de connaissances fondamentales du milieu. Au Canada, l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP) publie une vaste documentation sur les libellés des exposés et des contrats d'assurance vie ainsi que de nombreuses lignes directrices, qui sans leur être destinées a priori, n'en sont pas moins fort utiles aux traducteurs. Aux États-Unis, LOMA (Life Office Management Association), institution de formation en assurance de calibre mondial, offre plusieurs programmes complets à l'élaboration desquels ont participé de nombreuses sociétés canadiennes et de nombreux traducteurs québécois. Dans le domaine des assurances, les langagiers du Québec, en poste dans les sièges sociaux des grandes compagnies d'assurance au Québec et dans les autres provinces canadiennes, jouissent d'une réputation enviable, et cela tient sans doute à leur talent d'abord, puis à la rigueur que les services linguistiques de compagnies d'assurance apportent à la formation et à l'encadrement de leurs traducteurs.



**E TRADUCTEUR DOIT ÊTRE  
POLYVALENT, CONNAÎTRE EN  
PROFONDEUR LES PRODUITS  
ET LEURS APPLICATIONS, LES  
ROUAGES DE LA COMPAGNIE  
ET LE SECTEUR DES SERVICES  
FINANCIERS.**

Les services linguistiques de compagnies d'assurance vie réservent une carrière passionnante aux langagiers qui aspirent à travailler dans un domaine en constante évolution, axé sur les besoins des consommateurs aux différentes étapes de leur vie, un secteur où la concurrence est vive, les enjeux, de taille, et l'éthique, au centre de toutes les activités. Avis aux intéressés : les assureurs vie sont constamment à la recherche de langagiers rigoureux, extrêmement souples et polyvalents. Et qu'on se le dise : la monotonie n'a pas sa place dans les services linguistiques des compagnies d'assurance! ☺

# L'assurance de dommages, un autre monde

○  
*La première des choses que l'on apprend en abordant le domaine des assurances est qu'il en existe deux : l'assurance de personnes et l'assurance de dommages. Ce sont deux domaines complètement différents, qui obéissent à des lois et à des règles distinctes. Pour mieux connaître le second, Circuit s'est adressé à l'une des spécialistes les plus chevronnées du domaine, Christiane Jansen.*

**Propos recueillis par Betty Cohen, trad. a.**



**C**hristiane Jansen est propriétaire du cabinet Pierre Beaudry & Cie, spécialisé depuis plus de 30 ans en assurance de dommages et qui porte le nom de son fondateur. Rappelons que feu Pierre Beaudry, grand défenseur de la langue française, a révolutionné le monde de la traduction des contrats d'assurance au Québec dans les années 1970. Élève et émule de ce dernier, Christiane Jansen possède aujourd'hui une solide connaissance du domaine.

**Circuit : Il y a 20 ou 30 ans, la traduction en IARD, comme on disait, consistait surtout en des formulaires, des contrats d'assurances de base (biens, responsabilité, pertes d'exploitation) et des manuels de formation. La demande a-t-elle évolué ?**

**Christiane Jansen :** Certainement. Comme dans tous les domaines, une fois les bases établies, les besoins pour ce genre de traduction ont diminué. La demande s'est alors tournée vers la traduction de méga-contracts, réunissant les garanties de plusieurs branches, et de contrats d'assurances spécialisées : responsabilités professionnelles diverses, bris de machines, administrateurs et dirigeants (« mandataires sociaux » comme on les appelle en France), entre autres. L'avènement de l'informatique a aussi modifié chez les assureurs la façon de travailler et de traiter avec le public. Aujourd'hui, on traduit donc des bases de données, des guides d'utilisation de logiciels, des sites Web et intranet, des tarifs et guides de production informatisés, etc.

La demande dépend aussi des événements. Le bogue de l'an 2000 a donné lieu à la rédaction d'une exclusion fort complexe, à titre préventif. Le 11 septembre 2001, pour sa part, a été à l'origine d'une exclusion — totale ou partielle — du terrorisme. Pour l'anecdote, mentionnons que le jour même de l'attentat, lorsque le président Bush a déclaré publiquement que celui-ci était un « acte de guerre », les compagnies d'assurance y ont vu l'occasion de se dégager de leurs responsabilités, la guerre faisant partie des exclusions des contrats, tant en assurance de dommages qu'en assurance de personnes. Cela n'a pas duré. Le président a vite fait de revenir sur ses propos et de parler de terrorisme, risque non expressément exclu. Aujourd'hui, les contrats canadiens comportent une exclusion du terrorisme alors que les États-Unis ont adopté en 2002 une loi obligeant les assureurs américains à offrir aux assurés une garantie contre les actes terroristes commis aux États-Unis.

Certains sinistres (ex. pollution, amiantose) ou certaines causes portées devant les tribunaux entraînent aussi des modifications aux contrats. Ainsi, devant les jugements favorables aux plaignants rendus aux États-Unis dans des affaires de moisissure et de champignons, les assureurs canadiens ont préféré user de

prudence et exclure d'emblée ces risques dans pratiquement tous les contrats.

Les changements législatifs créent aussi une demande de traduction. Ainsi, les lois fédérale et québécoise sur la protection des renseignements personnels, qui obligent les assureurs à informer les consommateurs de l'usage qu'ils feront des renseignements recueillis, amènent la rédaction — et donc la traduction — de divers documents à l'intention du personnel des compagnies d'assurance et du public.

La demande de traduction suit ces évolutions. Elle dépend évidemment aussi de la conjoncture économique.

**C. : Justement, quelle a été l'évolution de la demande dans ce domaine ?**

**C. J. :** Après un « âge d'or » dans les années 1970 et 1980, la demande a beaucoup diminué dans les années 1990. Les fusions ont été nombreuses dans le secteur des assurances, ce qui a réduit d'autant la clientèle. La conjoncture, par ailleurs, n'était pas favorable. Il y a donc eu un important ralentissement, voire un manque de travail dans le domaine. Mais les belles années semblent vouloir revenir. Comme nous le disions, les décisions judiciaires, l'informatisation, Internet et d'autres événements ont créé de nouveaux besoins, notamment en assurance des entreprises. L'assurance automobile et l'assurance habitation n'ont pas beaucoup changé comparativement. Les entreprises, quant à elles, doivent notamment assurer leur matériel informatique et protéger leurs administrateurs contre les poursuites intentées par des actionnaires mécontents. Des assurances spécialisées sont également offertes aux exploitants de sites Web, aux médias, etc., exposés aux poursuites pour diffamation. Bref, à des réalités nouvelles correspondent des traductions nouvelles.

Le marché du Québec, par ailleurs, a connu une évolution particulière. Dans les années 1970, la langue de départ était toujours l'anglais parce que la plupart des sièges sociaux de compagnies d'assurance se trouvaient en Ontario. Il fallait donc tout traduire vers le français, et c'est à cette époque que Pierre Beaudry, après la refonte du contrat d'assurance automobile du Québec, s'est attaché à la traduction des contrats types recommandés par le Bureau d'assurance du Canada. Il s'est inspiré des polices françaises pour produire des contrats rédigés « dans l'esprit de la langue française », c'est-à-dire sans répétitions fastidieuses et agencés selon l'ordre logique français. Cette adaptation a fait école, d'autant plus que le consommateur exerçait des pressions pour obtenir des contrats clairs et uniformes. Depuis quelques années, toutefois, certains assureurs québécois créent leurs propres contrats en français à partir de traductions existantes de contrats anglais. Les

contrats sont ensuite traduits vers l'anglais et adaptés aux besoins des autres provinces où l'assureur opère, ce qui crée un nouveau marché pour les traducteurs anglophones. Ceux-ci se doivent à leur tour d'éviter les pièges d'une traduction littérale du genre de celle qu'on retrouve aujourd'hui dans une certaine loi du Québec, où l'expression *damage insurance*, calque de « assurance de dommages », est utilisée au lieu de *property and casualty insurance*.

Par ailleurs, le BAC Québec ne s'occupe plus de l'assurance des entreprises depuis le milieu des années 1990. Les contrats modèles sont donc traduits vers les français dans les autres provinces, avec parfois les malheureux résultats que l'on connaît. Nous sommes obligés aujourd'hui d'utiliser des clauses traduites à la façon common law, c'est-à-dire où chaque mot est traduit et se trouve à la même place qu'en anglais, dans le plus profond mépris de la grammaire française (voir l'encadré). C'est dommage quand on sait tous les efforts qui ont été consacrés au début à l'adaptation française des concepts et à la rédaction de contrats types qui respectent mieux l'esprit et la lettre du français. Il faudrait que les assureurs se mobilisent pour protester contre ce genre de traduction !

Voici le type de clauses qui sont désormais recommandées dans les contrats en français.

#### **Exclusion des champignons et des dérivés fongiques.**

Ne sont pas couverts par la présente assurance :

- les « blessures corporelles », les « dommages matériels », les « préjudices personnels » ou les frais médicaux ou tout autre frais, perte ou dépense engagés par d'autres, occasionnés directement ou indirectement, entraînés par l'inhalation, par l'ingestion, le contact, l'exposition, l'existence, la présence, l'étalement, la reproduction, l'écoulement ou autre croissance réel, prétendu ou à risque de tous « champignons » ou « spore(s) » néanmoins causés, y compris tout coût ou dépense engagé pour prévenir, répondre, vérifier, surveiller, supprimer, atténuer, retirer, nettoyer, localiser, remédier, traiter, détoxifier, neutraliser, évaluer ou pour procéder à tout autre forme d'intervention à l'égard des « champignons » ou « spore(s) » ou pour en disposer. (*sic*)

Dans la même veine :

« Spores » comprend, entre autres, toute particule reproductrice ou tout fragment microscopique produits ou émis par tous « champignons », ou qui en découle. (*sic*)

### **Une terminologie plus française qu'auparavant**

**C. :** Malgré tout, la terminologie employée au Québec s'est beaucoup améliorée...

**C. J. :** Oui, l'ajusteur a récupéré son titre d'expert en

sinistres, le fameux déductible est redevenu une franchise, et les interruptions des affaires ont cédé la place aux pertes d'exploitation. Et il y a de nombreux autres anglicismes qui n'ont plus cours. Certains, par contre, ont la vie dure. Je pense en particulier au mot « réclamation », encore trop souvent utilisé à mauvais escient pour désigner la demande d'indemnité qu'un assuré présente à son assureur. Ce terme n'a sa place que dans un contexte de responsabilité civile ; c'est le tiers ayant subi des dommages par la faute de l'assuré qui formule une réclamation contre ce dernier.

L'usage français lui-même évolue. Ainsi, l'expression « assurance de dommages » remplace peu à peu celle, par ailleurs tout à fait correcte mais peut-être moins limpide, d'« assurances IARD », pour incendie, accident et risques divers. L'anglais curieusement connaît un phénomène semblable : *general insurance* tend à disparaître au profit de *property and casualty insurance*.

**C. :** La terminologie des assurances de dommages est très différente de la terminologie des assurances de personnes, n'est-ce pas ?

**C. J. :** Les deux domaines sont soumis à des critères techniques et juridiques distincts, ce qui influe sur le vocabulaire, parce que leur objet est différent. L'assurance de dommages, qui porte sur le patrimoine de l'assuré, vise à rétablir l'assuré dans sa situation d'origine après un sinistre, alors que l'assurance de personnes, liée essentiellement à la vie ou à la santé de l'assuré, est un engagement à verser la prestation promise. C'est pourquoi on parle de demande d'indemnité dans le premier cas — indemnité qui ne doit pas être supérieure au préjudice subi — et de demande de règlement dans le second, l'assureur versant le montant convenu à la souscription du contrat.

**C. :** Édifiant. Cela donne à penser que ne s'improvise pas traducteur en assurance de dommages qui veut.

**C. J. :** Non. Cette spécialité demande une longue formation qui ne s'acquiert qu'avec la pratique. Pour être un bon traducteur en assurance de dommages, il est préférable aussi de suivre des cours dans le domaine. Car il faut connaître non seulement la terminologie, mais aussi le fonctionnement et la technique de l'assurance, sans quoi il est facile de faire des non-sens. C'est un domaine qui exige certaines connaissances juridiques également, pour la traduction des contrats. Mais la traduction d'assurance ne se limite pas aux contrats, heureusement, comme je l'ai signalé auparavant. Il y a aussi des manuels de formation, des brochures présentant les nouveaux produits aux courtiers, des textes administratifs, des bulletins, des documents à usage interne, etc.

**C. :** Il y a donc place sur le marché pour une relève dans le domaine.

**C. J. :** Certainement. À part Pierre Beaudry & Cie, je ne connais pas de cabinet de traduction spécialisé dans le domaine. Certains cabinets font bien sûr de la traduction d'assurance, et il existe plusieurs très bons traducteurs indépendants spécialisés... qui sont tous débordés. Il y a donc place pour une relève, comme dans le reste de la profession, mais il est impératif que cette



relève soit formée et encadrée. Malheureusement, les traducteurs indépendants sont si occupés qu'ils n'ont pas le temps de la former, cette relève. Le problème se pose avec la même acuité, sinon plus, que dans le reste de la profession. Mais qui sait? Peut-être que tous ces traducteurs qui prendront leur retraite auront le temps

— après — de se consacrer à la formation des plus jeunes... C'est certainement quelque chose que je songe à faire dans quelques années, mais l'apprentissage est long. Les jeunes auront-ils la même patience que leurs aînés? ☺

#### Un pionnier

Grand défenseur de la langue française et pourfendeur de ceux qui la déformaient, Pierre Beaudry était bien connu des membres de la STQ (prédécesseur de l'OTTIAQ) pour sa verve et sa détermination. D'abord expert en sinistres, il obtient l'appui du « surintendant » des assurances (comme on l'appelait alors) pour la refonte complète du contrat d'assurance automobile, puis celle du directeur du Bureau d'assurance du Canada pour la révision des formulaires types d'assurance habitation et des entreprises. C'est ainsi que commence une belle aventure qui le mènera à la création du cabinet Pierre Beaudry & Cie et, surtout, à la notoriété. Pierre Beaudry a eu pendant plusieurs années une chronique dans le journal *La Presse* — beaucoup s'en souviendront — et une autre intitulée « Le français dans les assurances », qui paraissait dans le bulletin mensuel du BAC. Il y écrivait ceci à propos des nouveaux formulaires d'assurance habitation en 1977 :

« (...) s'il est une différence fondamentale entre le français et l'anglais, c'est l'aversion du premier pour les répétitions que le second tolère facilement. De plus, le français aime à suivre une démarche ordonnée, dans laquelle les éléments sont groupés en fonction d'un enchaînement grammatical harmonieux. »

Et plus loin :

« Si le rôle du traducteur est de rendre la teneur du texte de départ, il a aussi le devoir de s'exprimer d'une façon intelligible. Et cela ne peut se faire en "respectant" une démarche étrangère à la langue d'arrivée. »



## PROGRAMME D'ASSURANCE POUR LES MEMBRES DE L'OTTIAQ

P<sub>3</sub> A<sub>1</sub> S<sub>1</sub> S<sub>1</sub> E<sub>1</sub> Z<sub>10</sub> -

V<sub>4</sub> O<sub>1</sub> U<sub>1</sub> S<sub>1</sub>

L<sub>1</sub> E<sub>1</sub>

M<sub>2</sub> O<sub>1</sub> T<sub>1</sub>

Le programme d'assurance de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec est le seul qui puisse satisfaire parfaitement vos besoins d'assurance. Le seul qui vous offre des taux aussi avantageux. Et le seul pour lequel une équipe multidisciplinaire a été mise sur pied à votre intention.

Profitez ainsi de tarifs de groupe avantageux sur toutes les protections suivantes :

- assurance auto-habitation
- assurance vie, accidents, salaire
- assurance médicaments
- assurance voyage
- assurance juridique
- assurance des entreprises.

Pour obtenir une soumission gratuite, communiquez sans tarder avec un conseiller de Dale-Parizeau LM.

**DALE**  
**PARIZEAU**  
**LM**

Cabinet de services financiers

HULL • JONQUIÈRE • MONTRÉAL  
QUÉBEC (Poitras, Lavigneur)  
SHERBROOKE (Dunn-Parizeau)



À votre service partout au Québec, COMPOSEZ 1 877 807-3756 [www.dplm.com](http://www.dplm.com)

# La réglementation doit aussi être traduite

L'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP) étant un organisme national installé à Toronto, Montréal et Ottawa, son service de traduction se voit confier bon nombre des documents qu'elle produit et a ainsi l'occasion de prendre part à la majorité des dossiers. L'ACCAP représente des assureurs répartis dans tout le Canada qui ensemble détiennent plus de 98 p. 100 des affaires d'assurances de personnes en vigueur au pays, y administrent environ deux tiers des régimes de retraite et comptent quelque 22 millions de titulaires de polices au Canada et près de 15 millions à l'étranger.

L'Association a pour mandat de servir ses membres dans les domaines où se dégagent des intérêts, des préoccupations et des besoins communs. L'atteinte d'un consensus sur les innombrables questions qui se répercutent sur leurs activités constitue donc une priorité absolue dans cette industrie où règne une concurrence acharnée. Le rôle du service de traduction est de participer à cet effort en facilitant la communication au sein de tous les groupes de travail, groupes d'étude, comités et sections de l'ACCAP qui rassemblent des centaines de représentants des sociétés membres. L'Association s'attachant à créer au Canada un climat législatif et réglementaire qui favorise les activités de ses membres, le service de traduction est amené à produire, à l'intention des autorités fédérales et provinciales, des mémoires qui peuvent traiter de fiscalité, de gouvernance, de budget, de conformité, de respect de la vie privée, de lutte contre les risques de terrorisme, du rôle de l'assurance privée dans la société, de blanchiment de l'argent et de bien d'autres sujets encore. L'ACCAP préconise en outre l'adoption de principes sains et équitables dans la conduite des affaires de ses membres et élabore à cet effet, dans les deux langues officielles, des lignes directrices touchant les multiples facettes des activités des sociétés d'assurances de personnes. Elle gère aussi le Centre d'assistance aux consommateurs, service bilingue créé par l'industrie en 1973, et qui en été 2002 a reçu son millionième appel.

Les questions traitées au sein du service de traduction peuvent avoir une portée provinciale, nationale ou même internationale. Elles touchent de nombreux domaines comme les lois applicables au secteur financier, la déclaration financière, le marketing et la distribution, la formation des agents, la protection des consommateurs, le traitement des plaintes et la réforme des soins de santé. Les traducteurs se procurent systématiquement les documents officiels en cause et effectuent leurs recherches en utilisant les ressources électroniques aujourd'hui disponibles (dictionnaires en ligne, banques de données, etc.), leur tâche étant à cet égard

beaucoup plus simple depuis l'avènement d'Internet. Comme partout ailleurs, le travail de nos traducteurs a énormément évolué avec les progrès de la technologie et les attentes toujours plus grandes qui s'ensuivent en matière de traitement de texte, d'élaboration de bases de données et d'affichage sur le Web<sup>1</sup>.

## Aucune activité commerciale

Contrairement aux autres services de traduction de l'industrie, nous ne produisons bien sûr aucun texte visant à soutenir des activités commerciales (contrats, messages publicitaires, documents pour le service après-vente, etc.). Notre mission est de soutenir l'ACCAP dans le cadre du suivi qu'elle effectue de l'environnement dans lequel évolue l'industrie, suivi qu'elle assure en maintenant des relations étroites avec les gouvernements, les groupes d'intérêts spéciaux, les associations sectorielles et professionnelles, les médias et autres guides d'opinion et bien sûr ses clients, qui se trouvent être les sociétés elles-mêmes. Cela l'amène notamment à effectuer des sondages auprès de ses membres et à établir des statistiques sur l'industrie qu'elle utilise dans ses publications à l'intention des gouvernements, du secteur financier et du grand public.

Pendant des années, l'ACCAP s'est en outre occupée de terminologie et, avec le concours de traducteurs et de terminologues de certaines sociétés et d'experts dans les domaines concernés, a fait de la recherche sur les termes propres à l'art dentaire, aux placements et aux rapports annuels. Au fil des ans, notre service de traduction a aussi eu l'occasion de travailler régulièrement pour divers organismes du secteur des assurances de personnes, comme la Société canadienne d'indemnisation pour les assurances de personnes (SIAP), l'Institut d'assurance-vie du Canada, le Réseau de conciliation du secteur financier et le Service de conciliation des assurances de personnes du Canada. À ce stade-ci, il n'y a pas à l'Association de traduction qui soit confiée à des pigistes. Notre équipe doit relever le défi de fournir dans les deux langues des textes de qualité, souvent en un temps record, et faire face à de multiples versions et à des sujets non traités jusqu'alors par nos sociétés membres. Nous produisons des documents destinés aussi bien aux autorités qu'à l'industrie et au grand public, documents dont la grande visibilité et la vocation informative et formatrice exigent une grande compétence et un solide sens des responsabilités — comme c'est toujours le cas en traduction, dans tous les domaines et sous toutes les latitudes. ☞

1. [www.accap.ca](http://www.accap.ca)

Fabienne Hanna est directrice du service de traduction de l'Association canadienne des compagnies d'assurance de personnes.

○  
*Le domaine des assurances est bien entendu réglementé, notamment par le BAC pour les assurances de dommages et par l'ACCAP pour les assurances de personnes. Quel est le rôle de ces organismes et que traduisent-ils? En voici un exemple.*

par Fabienne Hanna



# Getting off on the right foot... in insurance

○  
Taking a sink or swim plunge into the morass of insurance terminology.

by Susan Turland, C. Tr.

ORTUNATELY, IT DID NOT TAKE LONG TO CONVINCING PEOPLE THAT HAVING AN IN-HOUSE TRANSLATOR WAS A POSITIVE THING, AND THINGS SOON GOT MOVING IN THE RIGHT DIRECTION.

I was recently approached by a fellow translator who asked me if I would be interested in writing an article for Circuit about how I was hired as a translator for a large insurance company—without any significant prior experience in, or knowledge of, insurance. As my story may be helpful to others who find themselves in a similar situation, I agreed to relate the following personal account of the dents a cold start in insurance translation put in my learning curve and ego—and how I not only survived, but have actually begun to enjoy this formerly daunting career change.

As a generalist translator with over 10 years' experience who had previously mastered other technical fields with relative ease, I was fairly confident that I could move into this new position smoothly and probably be able to start translating with one eye closed and one arm tied behind my back. And, just to further reinforce my already misguided preconceptions, one of my close translator colleagues asked me if I really knew what I was getting myself into because as she put it, "I would surely quickly become bored translating endless policies."

Well, guess what? I didn't!

The company that hired me had never had an in-house translator before. In addition, for many years, it had had most of its English documentation translated by "bilingual" staff or had outsourced it. Need I say more? Every document, every letter, every memo, brochure, form, report, table—everything needed to be revised! So, with Dent No. 1 in my translation learning curve suddenly now steeper and more problematic, I realized it would simply not be possible to refer to existing company documents in English and assume that they were correct. I would have to question everything.

Until my arrival, translation had been more or less regarded as a necessary evil. As for revision, that was another half-heartedly accepted slippery slope. So, while the task seemed awesome, fortunately, it did not take long to convince people that having an in-house translator was a positive thing, and things soon got moving in the right direction.

I should add that the company is in the midst of a huge push to expand its Québec-based operations into the rest of Canada. However, to do so, the quality of the English first had to be elevated and many things not previously translated suddenly became priority items.

To avoid further dents, my first survival tactic was to learn as much as I could, as quickly as I could, by all possible means. I proceeded to do so through ongoing company training, referring to LOMA<sup>1</sup> books, and asking questions, questions, questions.

My second strategy was to find a few quality freelance translators on whom I could count to help keep the ominous workload more or less under control. I also surrounded myself with competent experts, both in and outside the company, on whom I could rely to provide

me with accurate answers to questions and issues related to legal contracts, actuarial calculations, financial investment products, etc., until such time as I could be sure of the right answers myself. (One year later, I am beginning to wonder when that day will arrive!)

My third tactic, after being with the company for nine months, was to convince the company to hire a second in-house translator, which was agreed to even though it had not been scheduled to happen for another six months at least. This move has turned out to be the key to my preserving my sanity; for, while I could send things out for translation, the subsequent revision work that boomeranged back was becoming a real time-crunch problem and the backlog was piling up. Having another person to bounce ideas and questions off and being able to revise each other's work really is invaluable.

## A vast maze...

Now, with a year's hindsight, what are my impressions of this world of insurance? Well, it has proven to be a vast maze of interrelated knowledge, facts and information to be learned: insurance policies, the subtle and sometimes not so subtle differences between "individual" and "group" insurance, the important distinctions between Québec's civil law system and the common law system in place in the rest of Canada as related to insurance and finance, the complexity of actuarial calculations, etc., etc. In a nutshell, it is altogether quite fascinating. It has also been essential for me to become familiar with the company's many different kinds of insurance and financial investment products. And there is a lot of variety as we also translate for all of the departments you would usually find in any large company today (information technology, human resources, sales, marketing, corporate, etc.)

In conclusion, I would wholeheartedly encourage anyone who is looking for a challenge in translation to consider the field of insurance, with the caveat that they first try to get prepared by learning as much about the business as possible beforehand, which is perhaps not as easy to do as one might think. Apparently, there are very few courses one can take in insurance translation or even courses about insurance at the university level. Apparently, there are a few specialized insurance training courses, but they are often designed for individuals who actually wish to work in a specific area of insurance. I would not necessarily recommend taking the "sink-or-swim" plunge the way I did, although, gulp, it has proven to be effective! Last of all, not only has time smoothed over my dented learning curve, but as new challenges arise, I look forward to tackling them head on in this endlessly interesting field of business that is—insurance! ☺

1. LOMA: Life Office Management Association, an international association founded in 1924 by U.S. and Canadian insurers.



# Une nouvelle réalité : les services linguistiques « reconstitués »

Il y a 20 ans, quand les responsables des services linguistiques des compagnies d'assurances de personnes se réunissaient, une vingtaine d'entreprises étaient représentées. Aujourd'hui, il y a sans doute moins de dix assureurs canadiens qui ont une équipe interne de traducteurs. Et on prévoit d'autres regroupements dans le secteur...

Quelles ont été les conséquences de ces regroupements sur les traducteurs ? Bien sûr, certains ont perdu leur emploi, car tout regroupement entraîne nécessairement des rationalisations. N'est-ce pas l'un des buts de l'exercice ? Pour d'autres, fusion signifie plutôt surcroît de travail, nouvelle équipe, nouveaux produits, nouvelle terminologie.

Pour les services linguistiques, chaque fusion amène une quantité énorme de travail. Il y a d'innombrables communications à traduire pour les autorités de réglementation, les actionnaires, les clients, les producteurs, les employés et le public. Il faut produire des documents officiels, des avis, des lettres, des bulletins d'information, des communiqués de presse, des sites Web. Bref, chaque fusion est un méga-projet de traduction en soi.

Les fusions nécessitent en plus une réorganisation au sein même des services linguistiques. Par exemple, je fais aujourd'hui partie d'une équipe « reconstituée », formée de traducteurs issus de trois entreprises distinctes : la Financière Manuvie, la Confédération Vie et La Nord-américaine. En 1995, Manuvie a acquis le portefeuille d'assurance collective de la Confédération Vie au moment de sa liquidation et pris à son bord la majorité de ses employés de Montréal, dont ceux des Services linguistiques. En 1996, il y a eu la fusion avec La Nord-américaine, dont les traducteurs de Montréal se sont ajoutés à l'équipe de Manuvie. Notre cas n'est pas unique ; parmi nos collègues se trouvent des traducteurs qui travaillaient à La Prudentielle d'Amérique quand son portefeuille a été racheté par la London Life, qui à son tour est passée à la Great-West. Les traducteurs de Clarica et de la Sun Life vivent actuellement la même expérience, de même que ceux de la Canada-Vie et de la Great-West.

Une fois la tempête passée, la fusion conclue et le service réorganisé, on se retrouve en général avec une gamme élargie de produits et de services qui ont leur terminologie particulière et auxquels les traducteurs doivent s'adapter. La nouvelle société amalgamée doit communiquer avec tous ses partenaires et clients, anciens et nouveaux, de façon intelligible et en des termes

qui leur sont familiers. Les traducteurs doivent donc se familiariser avec de nouveaux produits, de nouveaux services, de nouveaux systèmes et connaître la terminologie propre à chacun.

Enfin, il faut aussi uniformiser la terminologie générale et fusionner les lexiques terminologiques. Chacun des services linguistiques fusionnés ayant bâti sa terminologie au fil de nombreuses années, cela n'est pas une tâche simple. Opètera-t-on pour assurance-invalidité avec ou sans trait d'union ? Prestation ou indemnité ? Contrat ou police ? Promoteur ou responsable ? Ces questions peuvent sembler insignifiantes, mais si on ne les règle pas, elles peuvent devenir au bout de deux fusions et trois acquisitions de véritables boulets à traîner.

Bref, il faut deux ingrédients essentiels pour survivre aux multiples fusions sans perdre complètement son équilibre mental : on doit avoir la souplesse nécessaire pour s'adapter à un nouvel environnement, à de nouvelles méthodes et à une nouvelle terminologie, et on doit surtout savoir respecter l'apport de chacun. ☞



Christiane St-Arnault est directrice principale des Services linguistiques de la Financière Manuvie.

○  
*Fusions,  
acquisitions et  
regroupements  
sont-ils synonymes  
de chômage ? Pas  
nécessairement !*

par Christiane St-Arnault



# Du petit monde de la traduction... à une industrie de la langue

**Johanne Boucher, trad. a.  
Vice-présidente du CTIC**

**N**ous avons tous eu, à un moment ou à un autre de notre carrière, l'impression que le milieu de la traduction est un petit univers où tout le monde se connaît et où les défis auxquels nous faisons face sont les mêmes que ceux auxquels sont confrontés nos collègues. C'est pourquoi il convient de faire connaître un certain nombre d'initiatives qui voient le jour au Canada et qui pourraient, à terme, transformer notre petit monde de la traduction en une véritable industrie de la langue.

Dans son rapport final publié en 1999, le *Comité sectoriel de l'industrie canadienne de la traduction* mettait en lumière le fractionnement de ce secteur d'activité vital. Il n'était donc pas surprenant que la première recommandation de ce rapport d'étude se lise comme suit : « Créer une association-réseau des intervenants de l'industrie de la traduction. »

Depuis 2002, l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes

agrés du Québec et le Conseil des traducteurs et interprètes du Canada (CTIC) sont engagés dans divers projets qui pourraient bien mener à la concrétisation de cette recommandation. En effet, sous l'impulsion donnée par Industrie Canada et Développement des ressources humaines Canada, certains intervenants clés des « industries de la langue » ont eu l'occasion de partager leur vision de l'avenir à l'occasion de journées de consultations tenues un peu partout au pays au printemps dernier. Comme suite à ces consultations, le CTIC, entité nationale représentant les associations professionnelles de traducteurs, d'interprètes et de terminologues, participe à la mise sur pied de l'Association de l'industrie de la langue/Language Industry Association (AILIA). Voilà qu'apparaît l'expression « industrie de la langue » au singulier... Ce choix est délibéré, car nous voulons signifier ainsi que l'industrie de la langue est une industrie qui, malgré la diversité des activités qui la composent, mérite d'être reconnue comme telle au

Canada et sur les marchés internationaux de par sa valeur économique et stratégique. Aucune société du savoir ne peut se déclarer telle sans reconnaître qu'elle est tributaire de l'industrie de la langue. Elle assure l'efficacité de la communication grâce aux compétences professionnelles et technologiques des hommes et des femmes qui y œuvrent.

Conscient des besoins uniques que partagent les entreprises qui développent des solutions technologiques, un groupe de travail a entrepris de préparer une Carte routière technologique de l'industrie de la langue. Le processus d'établissement des cartes routières technologiques permet aux entreprises d'un secteur industriel de mettre leurs ressources en commun et de collaborer avec les gouvernements et les universités dans le but de déterminer les besoins de leur secteur d'activité au cours des cinq à dix prochaines années. Ce processus, dirigé par l'industrie et facilité par le gouvernement, requiert la formulation d'observations sur les facteurs

qui stimulent le marché et sur ceux qui y font obstacle, de même que de prévisions sur les facteurs qui influenceront sur la conception de produits et de services à forte dimension technologique. C'est là, sur le plan des services professionnels, que les traducteurs sont concernés et représentés à ce titre par le CTIC.

En outre, le Comité sectoriel a créé un groupe de travail chargé de proposer une structure qui aurait pour mission de « planifier, concevoir et mettre en œuvre des stratégies concertées en matière de ressources humaines qui répondent aux besoins du secteur essentiel que sont les industries de la langue et qui contribuent à promouvoir leur croissance et leur compétitivité à court et à long termes ». La forme précise que prendra cette structure reste encore à déterminer, mais il y a fort à parier qu'elle s'intégrera aux activités de l'AILIA.

L'industrie de la langue au Canada est définitivement en voie de structuration, et son avenir est prometteur. ☺

## Notes et contrenotes

par **Eve Renaud, trad. a. (Canada)**  
erenaud@erenaudinc.com

### Touches de gaieté

**V**onnssidrx-bpid;rrd pdio;d r;s  
^tpgrddopm dit;r pi frd  
fpotd?

Allons bon, me voici d'un doigt trop à droite. « Connaissez-vous les outils de la profession sur le bout des doigts? », disais-je.

L'histoire du clavier, avec ses épisodes apocryphes et ses désaccords, commence au XIX<sup>e</sup> siècle. Les lettres figurent d'abord tout naturellement en ordre alphabétique. La

« rangée d'appui », au milieu des claviers actuels, en garde la trace, puisqu'on y trouve encore en bon ordre les lettres dfgjkl. Le QWERTY est mis au point pour les machines à écrire entre 1840 et 1870, aux États-Unis. Pourquoi bousculer l'alphabet? Parce que les premiers mécanismes, un peu boiteux, provoquent le coincement des barres de frappe. On pense donc à séparer les digrammes (groupes de deux lettres) les plus fréquents de la langue en envoyant chaque moitié aux bords opposés de la machine. Le même principe, légèrement adapté, donne l'AZERTY français.

Comme beaucoup d'inventions, le QWERTY a des concurrents. L'un

d'eux vient au monde dans les années 1940 et fait encore parler de lui. Ce rival s'appelle... Dvorak! Auguste cousin de l'Antonin plus connu.

### Divertimento

Mais voici, en contrepoint, un peu de ludisme.

« Ce brave rasta verse des verres de graves et sert des farces de crabes, des crevettes, des abats de cerf tartare, des dattes de Dacca et des babas grecs<sup>1</sup>. »

Même sans être Grecs, il y a de quoi rester babas... Or, si vous tapez cette phrase avec le doigté conventionnel, vous constaterez que, mis à part les signes de ponctuation,

seule votre main gauche travaille. Cela, bien entendu, si vous utilisez le clavier QWERTY. Le rasta AZERTY, qui en vaut deux, pourra servir en plus « des dragées », l'« é » se trouvant aussi à sénestre.

Si vous tendez à la tendinite, pourquoi ne pas vous mettre à l'écriture de la science-fiction au subjonctif imparfait, qui vous permettra des « retraversasses » et des « extraterrestres ». Quinze longs caractères chacun, pendant lesquels vous pourrez laisser reposer votre bras droit dans la glace! Malheureusement, les mots que l'on peut écrire uniquement de la dextre sont moins nombreux et moins longs, ne serait-ce que parce



# Nouveautés au CTIC : des normes d'agrément vraiment nationales et une nouvelle catégorie de membres

**Johanne Boucher, trad. a.  
Vice-présidente du CTIC**

**D**ans le cadre des négociations entre les diverses associations provinciales et territoriales membres du Conseil des traducteurs et interprètes du Canada (CTIC) d'une entente sur le commerce intérieur visant à faciliter la mobilité des professionnels de l'industrie de la langue, il a fallu établir des normes d'agrément nationales. Au Canada, les programmes de formation de niveau universitaire représentent l'assise sur laquelle se fonde la reconnaissance professionnelle. C'est pourquoi les nouvelles normes, déjà en vigueur dans la plupart des associations canadiennes, ont comme exigence de base l'obtention d'un diplôme reconnu dans l'une des trois disciplines : traduction, terminologie et interprétation. En outre, les candidats à l'agrément doivent acquérir un minimum d'expérience

et être formés aux exigences de la pratique et de l'éthique professionnelle dans le cadre d'un programme de mentorat d'une durée minimum de six mois.

Naturellement, les normes d'agrément prévoient des équivalents de formation et d'expérience qui permettent à un traducteur, à un interprète ou à un terminologue d'expérience de joindre les rangs professionnels même s'il n'est pas titulaire de l'un des diplômes reconnus.

Une fois l'entente de reconnaissance mutuelle signée par les associations provinciales et territoriales, un membre agréé de l'une peut obtenir facilement l'agrément d'une autre association. Cette entente permet donc de faire valoir nos titres professionnels partout au pays, et c'est par une campagne de visibilité et de promotion de nos professions que le CTIC entend faire connaître tous ses membres.

Par ailleurs, le CTIC a créé une nouvelle catégorie de membres : les

membres par affiliation. Cette désignation s'applique à tous les membres en règle d'une société provinciale ou territoriale dont ils détiennent l'agrément. Dorénavant, les membres par affiliation peuvent utiliser et exprimer de la manière suivante les titres professionnels correspondant à leur agrément : traducteur agréé (Canada), terminologue agréé (Canada), interprète agréé (Canada), interprète de conférence agréé (Canada) interprète judiciaire agréé (Canada) et interprète en langage visuel agréé (Canada).

Enfin, le CTIC a récemment accueilli dans ses rangs l'Association des interprètes en langage visuel du Canada, reconnaissant ainsi l'importance de cette profession, la qualité de la pratique et la valeur de la formation et de l'expérience de ses membres. ☺

que la droite commande plutôt la plupart des signes de ponctuation. Notre clavier n'est peut-être donc pas bien tempéré...

## L'art de la fugue

D'un clavier à un autre, jouons selon la notation musicale allemande. Elle procure en effet un alphabet de huit lettres, où A = la, B = si bémol, C = do, D = ré, E = mi, F = fa, G = sol et H = si bémol. C'est ainsi que Bach a signé plusieurs pièces en y cachant les quatre lettres de son patronyme. Partant de cet alphabet réduit, essayez-vous à rédiger des épigrammes Satie-riques. Ou encore épilchez le journal à la

recherche d'un titre politique du genre « Cache-cache à Bagdad », d'un entrefilet sportif autrichien relatant un « face-à-face à Bad Abbach » ou d'un adage comme « À chef âgé face gâchée (!) » et installez-vous au piano pour vous faire des actualités en musique. Vous pouvez aussi chercher une manchette pour main droite ou un éditorial de gauche.

## Arpège et coda

Mais voici, pour virtuoses, un petit jeu qui vous fera exploiter toute la tessiture de notre instrument. Rendez-vous à [www.realnorty.com/winalphapotes/index.php](http://www.realnorty.com/winalphapotes/index.php) et

téléchargez gratuitement ce Winalphapotes. Le jeu consiste à taper l'alphabet le plus vite possible. Simple? Essayez alors la gamme descendante! Bien entendu, les Anton QWERTY de la dactylographie le feront les doigts dans le nez! ☺

Merci à François Lavallée, qui m'a fourni des idées sur lesquelles appuyer ma folie.

1. Cette découverte vient du *Bestiaire ébloui des lexies tétratoïdes*, d'Éric Angelini et Daniel Lehman, qui se trouve tout entier dans Internet. Le *Bestiaire* propose toutes sortes de défis de rédaction assujettis à ce type de contraintes et souvent inspirés de l'Ouvroir de Littérature Potentielle (Oulipo) qui fit la célébrité de Georges Perec.

## Échappées sur le futur

20 – 22 novembre 2003,  
Paris (France) – 50<sup>e</sup> anniversaire  
de la Fédération Internationale  
des Traducteurs. Renseignements : [www.fit-ift.org](http://www.fit-ift.org)

27 novembre 2003, Montréal  
(Québec) – Congrès 2003 de  
l'OTTIAQ : À nous le monde : les  
langagiers et l'internationalisation  
des marchés. Renseignements : [jvilleneuve@ottiaq.org](mailto:jvilleneuve@ottiaq.org)

20 – 24 février 2004, Madrid  
(Espagne) – IV Jornadas sobre la  
Formación y Profesión del Traductor  
e Intérprete : Calidad y traducción –  
Perspectivas académicas y profesionales.  
Renseignements : [www.uem.es/traducion/actividades/jornadas/index.htm](http://www.uem.es/traducion/actividades/jornadas/index.htm)

20 – 23 mai 2004, Stockholm  
(Suède) – Critical Link 4 : Interpreting  
in the Community International  
Conference. Renseignements : [www.tolk.su.se/index20.php](http://www.tolk.su.se/index20.php)

20 – 31 mai 2004, Winnipeg  
(Manitoba) – XVII<sup>e</sup> Colloque de  
l'Association canadienne de traductologie.  
Renseignements : [amalena@ualberta.ca](mailto:amalena@ualberta.ca)

13 – 16 octobre 2004, Toronto  
(Ontario) – American Translators  
Association Annual Conference.  
Renseignements : [www.atanet.org](http://www.atanet.org)

4 – 7 août 2005, Tempere  
(Finlande) – XVII<sup>e</sup> Congrès  
international de la Fédération  
Internationale des Traducteurs.

# Un portrait réaliste ?

par Jean Delisle,  
trad. a., term. a.

Dans un essai intitulé *Le Romancier fictif*, André Belleau a attiré l'attention sur l'abondance de romans québécois centrés sur un personnage-écrivain : plus de 40 entre 1940 et 1980. Il était donc prévisible que les auteurs mettent aussi en scène des héros traducteurs qui « se trouve [nt] à l'extérieur de la littérature sans en être trop éloigné [s] », note Belleau à propos de Marcel Larocque, personnage principal de *La Fin des songes* de Robert Élie (Belleau 1980 : 82, note 103).

Les 86 œuvres et les 136 traducteurs fictifs recensés jusqu'ici — et notre dépouillement n'est pas exhaustif — témoignent à l'évidence de la présence de la traduction dans l'univers littéraire québécois. Les deux tiers des titres recensés renferment au moins un personnage principal qui exerce le métier de traducteur ou d'interprète. Les autres contiennent des réflexions sur la traduction ou des personnages secondaires s'adonnant à la traduction. Ces chiffres seraient encore plus élevés si j'avais inclus dans mon étude les interprètes figurant dans les romans historiques qui ont pour cadre le Régime français. On y aurait vu défiler les deux interprètes de Jacques Cartier, les indigènes Dom Agaya et Taïnoagny, la plupart des interprètes de Champlain ainsi que la majorité des interprètes qui se mirent au service des Français. J'ai délibérément exclu de mon corpus ces figures du Canada primitif, d'une part pour limiter l'ampleur de l'étude et, d'autre part, pour la centrer sur les écrits de « pure » fiction, ceux dans lesquels les auteurs sont le plus susceptibles de se projeter eux-mêmes par personnages interposés. Cette dimension autobiographique m'apparaît essentielle pour cerner cette espèce de « narcissisme inquiet » de l'écrivain québécois, selon l'expression de François Ricard

(Blais 1980 : 178). Autrement dit, le personnage-traducteur pourrait bien être le frère jumeau du personnage-écrivain par l'entremise duquel les auteurs cherchent à se définir eux-mêmes et à préciser le sens de leur activité en vue de se donner une conscience d'écrivain. Cette hypothèse est renforcée par le fait que bon nombre de traducteurs fictifs sont aussi écrivains, vivent dans l'entourage d'écrivains ou souhaitent eux-mêmes écrire des romans. »

## Que conclure ?

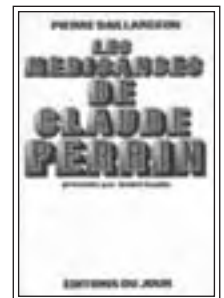
Que peut-on conclure de ce survol des traducteurs présents dans la littérature québécoise ? On peut sûrement affirmer que les personnages-traducteurs trahissent bel et bien les préoccupations des écrivains qui leur prêtent vie. Il suffit d'ailleurs de lire les biographies ou autobiographies de ces auteurs pour se rendre compte de la concordance entre la vie romanesque et la vie réelle. Au cours d'une interview publiée dans *Le Devoir*, l'écrivain-enseignant François Gravel confiait à une journaliste : « Difficile d'oublier que je suis prof, même quand j'écris » (Bordeleau 1991 : D-7). La plupart des auteurs qui ont mis en scène des traducteurs dans leurs romans ou leurs nouvelles pourraient affirmer à leur tour : « Difficile d'oublier que je suis traducteur, même quand j'écris. »

Les traducteurs sous lesquels se cachent les écrivains sont, dans une large mesure, les doubles de leurs créateurs qui se projettent dans leurs œuvres. Ce dédoublement s'effectue à la croisée de la fiction et de la réalité. C'est souvent dans les premiers romans, qui déguisent mal l'autobiographie, que l'on rencontre les traducteurs fictifs. Le spécialiste de Pierre Baillargeon, André Gaulin, est formel : « Sous Claude Perrin, c'est Pierre Baillargeon que nous retrouvons, les deux personnages se confondent » (Baillargeon 1973 : xx). On pourrait en dire autant de

nombreux autres créateurs de traducteurs imaginaires.

Entre la réalité et la fiction, on constate néanmoins quelques divergences importantes. On sait, par exemple, que la profession a un visage féminin. La proportion de femmes a toujours été supérieure à celle des hommes. Au début des années 1970, la STQ comptait environ 63 % de femmes dans ses rangs. En 1986, ce pourcentage a grimpé à 78 %. En 2000, il se fixait à 68 %, chiffre identique à celui de 1996. Donc, deux fois plus de femmes que d'hommes. Or, dans les œuvres littéraires québécoises, le rapport est inversé : on y dénombre deux fois plus de traducteurs que de traductrices.

Autre différence de taille : les traducteurs fictifs semblent malheureux d'exercer la traduction. Ils se plaignent de leur sort, de leurs



conditions de travail, de l'insipidité des textes qu'ils traduisent, de leur faible rémunération, etc. Bref, ils ne sont pas heureux. Les plus dépressifs se suicident. Les enquêtes menées auprès des membres de la STQ et de l'Ordre ces 30 dernières années font entendre un tout autre son de cloche. En effet, sondage après sondage, les traducteurs « de la vraie vie » se déclarent, eux, satisfaits de leur sort dans une proportion supérieure à 80 %. Ce pourcentage atteint même 86 % en 1977 et en 1982. Des coqs en pâte, les traducteurs et les traductrices ? Sans doute. Bizarrement, les derniers sondages ne posent plus la question...

Le profil du membre type en 1986 était le suivant : « Il s'agit

d'une femme d'environ 35 ans, traductrice agréée, possédant environ cinq années d'expérience comme professionnelle de la langue. Elle est détentrice d'un baccalauréat ou d'une licence, n'a pas fait d'études dans un domaine non linguistique et travaille comme salariée dans une entreprise privée où elle traduit en français des textes anglais. Cette spécialiste de la langue s'estime équitablement rétribuée pour les 37 heures que compte sa semaine normale de travail, jouit de bonnes conditions de travail et produit ses traductions sur un clavier-écran (Delisle 1990 : 328). En 2000, le profil socio-économique du membre type de l'OTTIAQ ressemblait plutôt à celui-ci : Il s'agit toujours d'une femme, mais elle a maintenant 45 ans. Traductrice agréée, elle possède près de 15 ans d'expérience,

détient un baccalauréat en traduction, travaille en pratique privée et traduit toujours principalement de l'anglais vers le français. Elle gagne en moyenne 50 000 \$ par année (Sondage des services aux membres, 2000). Ce que ce sondage ne dit pas, c'est que cette travailleuse autonome travaille sûrement plus de 37 heures par semaine et que, malgré son poste de travail bien garni d'aides à la traduction, elle ne peut toujours pas satisfaire les échéances irréalistes (travaux exigés pour la veille). Est-elle heureuse ? C'est à elle de répondre, pensent les sondeurs.

Enfin, sur un plan plus général, on peut se demander si les très nombreux traducteurs fictifs qui peuplent la littérature québécoise

ne sont pas aussi d'une certaine façon le miroir de l'imaginaire collectif québécois dans ses rapports avec l'Autre? On attend du traducteur qu'il soit le « serviteur de deux maîtres », qu'il s'astreigne à une double fidélité : fidélité à l'auteur traduit, fidélité aux lecteurs. Cette double allégeance, replacée dans le contexte sociopolitique canadien, ne pourrait-elle pas revêtir une valeur symbolique particulière? Cette prolifération de traducteurs fictifs dans la littérature québécoise est-elle uniquement le reflet de la situation socio-économique de l'écrivain? Ne pourrait-elle pas aussi être un questionnement sur les rapports entre francophones et anglophones au pays? Un lieu de cristallisation de tensions larvées entre ces deux groupes linguistiques?

Mis à part les deux différences majeures entre les traducteurs fictifs et les traducteurs réels (répartition entre les sexes et degré de satisfaction professionnelle), les écrivains québécois ayant donné vie à des traducteurs imaginaires projettent une image assez fidèle, somme toute, du traducteur québécois. Ils pourraient reprendre à leur compte cette réflexion de Julien Green : « J'éprouvai une satisfaction nouvelle, qui était d'avoir introduit dans un livre des personnages dont la réalité était indiscutable. » (Green 1987 : 237) La fiction, au fond, ce n'est pas le mensonge, c'est mentir pour dire vrai. ☞

## Références

BAILLARGEON, Pierre (1973), *Les Médiances de Claude Perrin*. Présenté par André Gaulin, Montréal, Les Éditions du Jour, 197 p. [Montréal, Parizeau, 1945].

BELLEAU, André (1980), *Le Romancier fictif*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 155 p.

BLAIS, Marie-Claire (1980), *Une liaison parisienne*, Postface critique de François Ricard, Montréal, Les Quinze éditeur, 181 p.

BORDELEAU, Francine (1991), « François Gravel. Les contes d'un menteur professionnel », dans *Le Devoir*, 19 octobre, p. D-7.

DELISLE, Jean (1990), *Les Alchimistes des langues*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 446 p.

GREEN, Julien (1987), *Le Langage et son double*, Paris, éditions du Seuil, coll. « Points », n° 190, 403 p.

# Les déplacements des éléments dans la phrase : « Fous sont ces traducteurs! »

Dans son numéro 14, la revue **Palimpsestes** s'intéresse tout particulièrement aux déplacements des éléments dans la phrase dans le cadre de la dialectique des contraintes syntaxiques et de la liberté stylistique. Jany Berretti ouvre le recueil d'articles avec une réflexion sur les différentes traductions de la forme en *-ing* substantivée, sans équivalent en français, qui oblige les traducteurs à des remaniements. On trouvera aussi un article d'Hélène Chuquet portant sur les variations en anglais et en français dans la présentation du discours citant (la forme de récit) et du discours cité (le discours rapporté) dans les textes journalistiques en anglais et en français. Enfin, un article de Michaël Oustinnoff porte sur les problèmes, à première vue inexistantes, que pose l'adjectif antéposé de l'anglais, mais qui ouvrent la voie aux constructions adjectivales complexes et aux choix syntaxiques et sémantiques qu'elles offrent à la traduction. Enfin, on trouve à la fin du numéro une table ronde dans laquelle la question de l'adjectivation est traitée dans le détail.

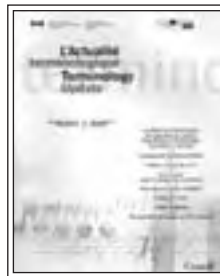
## Banque des mots, que de mots!

Le numéro 65 (2003) de **La banque des mots** propose entre autres une riche compilation de Colette Murcia et Hubert Joly sur les néologismes recensés en 2003 : plus de 600 termes et expressions de la langue technique, de l'avion hypersonique et de l'altermondialisation au placardisé, au logiciel dit en source ouverte et au suramplificateur... Ce numéro présente aussi un vocabulaire très complet de la physique des particules élémentaires, pour qui souhaite se familiariser avec les différents types de fermions, quarks, leptons, hadrons et bosons. Le numéro 66 (2003)

nous propose des vocabulaires très intéressants sur la cybernétique et la systémique, puis sur le ski et sur la sécurisation des paiements par Internet. Enfin, signalons aussi un vocabulaire également très riche d'environ 600 termes et expressions sur l'orthopédie et la traumatologie. Des indispensables pour les spécialistes de ces domaines.

## L'Actualité terminologique

La plus récente édition du magazine **L'Actualité terminologique** (vol. 36, n° 2) s'ouvre sur un article qui signale la nécessité de préparer



la relève en terminologie et qui présente la marche suivie en ce sens par le Bureau de la traduction. Ce numéro offre aussi aux anglophones et aux anglophiles un compte rendu des bons usages des guillemets et des abus en la matière. Un article à lire d'autant plus que certains pièges dans lesquels tombent les anglophones doivent tout aussi bien être évités en français. Outre un glossaire sur la sécurité (avec définitions en anglais et en français) et un lexique multilingue (anglais-français-espagnol) sur le SRAS, on y trouve, comme toujours, la chronique Mots de tête, de Frédéric Leroux fils, qui analyse le problème du régime du verbe siéger et nous propose une solution relativement peu connue à ce problème, la chronique Traduire le monde, d'André Racicot, sur la graphie acceptable du

nom Iraq ainsi qu'un article d'Yvan Cloutier sur les multitextes conviviaux. Signalons enfin l'analyse de Charles Skeete qui porte sur la nouvelle construction « It's very fun ». Is it really?

## De la traduction juridique et des mots amérindiens en français

Dans son numéro 1/2003, **Hieronymus**, dont la présentation a été enrichie et améliorée, présente un dossier spécial sur la traduction



juridique. Edda Ostarhild brosse tout d'abord un tableau général de la situation de la traduction judiciaire en Europe. J. Esteves-Ferreira propose ensuite une déontologie de la traduction juridique. Signalons aussi un article de Jean-Claude Gémar qui présente ses commentaires inspirés du livre de Susan Sarcevic (1997) traitant des particularités de la traduction juridique. Enfin, Barbara J. Beveridge présente une brève histoire de la common law et jette un regard critique sur les lacunes de l'anglais juridique en ce qui a trait aux contrats commerciaux d'application internationale. Au sommaire du numéro 2/2003, on trouve tout d'abord un article (en italien) de Carmela Tedaldi sur les principaux dialectes de l'Italie (avec extraits littéraires dialectaux et leurs traductions). Une première contribution fort instructive à ce numéro consacré aux usages en marge de la norme linguistique courante. L'anglais et l'allemand

figurent aussi au menu du numéro et, pour le français, signalons deux articles à lire absolument : le premier de deux articles de Raymond Voyat sur l'héritage arabe et l'article de Gérard Ilg sur les mots amérindiens en français. Difficile de résister à la tentation de vous citer quelques trouvailles, parmi tant d'autres : se barer et cafarder (de l'arabe), barbecue (d'origine caraïbe), cannibale (de l'arawak) et chocolat (de l'aztèque).

### Actes de la Journée mondiale de la traduction 2002 à Paris

La revue **Traduire**, de la Société française des traducteurs, publie les textes des allocutions présentées dans le cadre de la Journée mondiale de la traduction à Paris en 2002 sous le thème des traducteurs et interprètes comme vecteurs de communication. Dans son intervention sur la traduction et le métissage culturel, Jean-Pierre Van Deth évoque le parcours original d'un traducteur peu connu, Ernest Renan, qui vécut au XIX<sup>e</sup> siècle. Ellen Moerman retrace pour nous l'itinéraire professionnel de Pierre Desmaizeaux, qui vécut en Angleterre au début du XVIII<sup>e</sup> siècle et qui fut à la fois journaliste, éditeur et traducteur. À travers sa correspondance, qui comprend au moins 1 350 lettres, elle évoque les conditions de travail du traducteur (la rémunération) et les réflexions de cet intellectuel sur le métier de traducteur.

### Qu'est-ce que le professionnalisme ?

Dans le plus récent numéro (4 – avril 2003) d'**El Lenguaraz**, la Revista Académica del Colegio de Traductores Públicos de la Ciudad de Buenos Aires, périodique qui en



est à sa quatrième année de parution, Betty Cohen, présidente de la FIT, et précieuse collaboratrice du comité de rédaction de *Circuit*, analyse les difficultés auxquelles sont confrontés les traducteurs qui doivent faire constamment valoir leur professionnalisme et défend en ce sens le rôle des traducteurs eux-mêmes, mais aussi des associations de traducteurs et de la FIT. À signaler aussi dans ce numéro, un article (en espagnol) de Mariá Calzada Pérez sur le traitement des références culturelles dans la traduction de la pièce *Talking Heads* d'Alan Bennett.

### Mon chirurgien est un boucher

**Le langage et l'homme** (vol. xxxvii.2 – 2002) rend hommage à Jean Costermans, spécialiste de la psychologie du langage et de la psychologie cognitive. Nathalie Lefèvre et Guy Lories s'intéressent à la compréhension et à la métacompéhension (phénomènes du mot sur le bout de la langue et du sentiment de savoir). On fait aussi état dans ce numéro d'une application du modèle computationnel de Kintsch dans l'interprétation des métaphores littéraires : analyse « factorielle » de la proximité ou de l'éloignement des lexèmes « scalpel » et « hache » dans un corpus pour la métaphore « Mon chirurgien est un boucher ».

### Traductions littéraires en Grande-Bretagne

**The Linguist**, organe officiel de l'Institute of Linguists, volume 42, numéro 3, juin-juillet 2003. Susan Bassnett, universitaire et traductologue bien connue, fait état du



travail effectué par les membres du jury qui a décerné le prix 2003 Independent Foreign Fiction récompensant la meilleure œuvre de fiction traduite en anglais, qui est cette année la traduction de Tiina Nunnally du roman à lire absolument *The Visit of the Royal Physician*, du Suédois Olav Enquist. Ceux et celles qui songent à se procurer un logiciel de rappel automatique (mémoire de traduction) liront avec profit l'article de Michael Benis sur la rentabilité de l'acquisition d'un de ces nouveaux outils logiciels. Enfin, un article sur l'importance du travail des interprètes dans les situations de maintien de la paix et d'aide humanitaire. Dans le numéro 4, août-septembre 2003, on trouve un premier article sur l'élargissement de l'Union européenne et les défis qu'il représente pour les services linguistiques : les 110 combinaisons de langues différentes théoriquement envisageables passeront à 380 avec l'arrivée des nouveaux pays. Un article de Neil Kinnock, vice-président de la Commission Européenne et commissaire responsable des services linguistiques. Signalons aussi un article d'Amanda Hopkinson sur l'état de la traduction littéraire en Grande-Bretagne et un article de Manuela Cook qui présente les principales différences entre le portugais européen et le portugais brésilien ainsi qu'un survol de la langue portugaise dans le monde (avec ses 200 millions de locuteurs).

### Des vertus de l'entreprise ou de l'agence de traduction

Le numéro de mai 2003 d'**ATA Chronicle** porte sur les différentes formes d'organisation du travail en traduction. Deux billets à lire dans



ce numéro : un article de Richard Gray sur les avantages qu'offre une entreprise pour les traducteurs et les clients, et la réponse de Linda Gauthier qui défend l'agence de traduction qui fait appel au professionnalisme des traducteurs en pratique privée. On trouvera dans le numéro de juin 2003 un dossier sur les relations publiques et les relations professionnelles. Plusieurs articles qui fournissent des astuces pour faire des présentations à d'éventuels clients ainsi que différentes stratégies de communications d'affaires ou dans les écoles. Signalons également l'article de Jiri Stejskal, d'une série sur les organismes ou les programmes d'accréditation des traducteurs et interprètes dans le monde qui porte cette fois sur les États-Unis. Enfin, en marge du dossier, on trouvera aussi un article étoffé de Kim Vitray sur l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies d'entreprise en matière de procédés et de procédures, de ressources humaines, de services clients et de communications.

### L'enseignement du français langue seconde et les TIC

**Le langage et l'homme**, vol. xxxviii, n° 1 (juin 2003) publie un dossier sur le sujet dirigé par Luc Collès, de l'Université catholique de Louvain. En marge de ce dossier, Agnès Elthes s'intéresse à des exercices de développement de la mémoire des textes. Iona Balacescu et Bernd Stefanink publient un article qui fait le point sur la nécessaire créativité des traducteurs et son traitement dans les théories de la traduction, depuis le structuralisme jusqu'au cognitivisme. Aussi, un article d'Isabelle Collombat sur la pseudo-traduction (qui n'en est pas une) ou sur ce qu'ont en commun les *Lettres persanes*, *Candide*, *La Guzla*, *J'irai cracher sur vos tombes*, *Les chansons de Bilitis* et *Le nom de la rose*. L'auteure examine les particularités de ces textes et de la situation de leur auteur, et dégage un portrait d'ensemble de ce type d'œuvres. ☺

Éric Poirier, trad. a.

# Quand le mot juste se dérobe à notre esprit

*Une petite équipe de lexicographes nous propose un grand ouvrage dictionnaire.*

Éric Poirier, trad. a.

TARDIF, Geneviève (dir.), *Le Grand Druide des synonymes : dictionnaire des synonymes et hyponymes*, Montréal, Québec Amérique, 2001, XV-1 228 p.

L'histoire commence par la conception d'un dictionnaire électronique de synonymes destiné à compléter un logiciel de correction et d'aide à la rédaction (*Anti-dote* en l'occurrence). Forte de cette expérience, l'équipe de linguistes de *Druide Informatique*, composée notamment de Jean Fontaine et Jean Saint-Germain et dirigée par Geneviève Tardif, a tôt fait de constater le besoin criant d'un grand dictionnaire des synonymes sur papier et a concocté pour nous un ouvrage riche et très pratique; un essentiel de la boîte à outils des langagiers.

## Les subtilités du genre

Contrairement aux ouvrages du genre qui fraient avec l'encyclopédisme des idées et des mots, le comparatisme ou l'analogisme, *Le Grand Druide des synonymes* mise sur une approche plus conservatrice afin d'exploiter toute la richesse que recèle en puissance la relation synonymique. Contrairement aussi aux banalités que nous proposons trop souvent les ouvrages des idées et des mots, à l'approche très analytique des comparatistes comme Henri Bénac (pour un modèle du genre) et aux renvois disparates des ouvrages analogiques qui ne font que brouiller les pistes, *Le Grand Druide* offre de son côté un nombre record d'entrées (33 000), de synonymes absolus (600 000) et de synonymes par entrée (huit en moyenne), et couvre une vaste étendue de la langue française d'ici et d'ailleurs. Et le tout, sans imposer au lecteur la moindre petite flèche de renvoi! Par sa richesse remar-

quable, *Le Grand Druide* est un ouvrage que l'on ne se lasse pas de consulter, et qui, en prime, nous surprend plus souvent qu'autrement au détour d'un synonyme qu'on n'aurait jamais pensé trouver.

## Pourquoi faire compliqué quand la synonymie est si simple?

Chaque entrée est suivie le plus simplement du monde de sa classe grammaticale puis de ses synonymes répartis en rubriques de sens exprimés par un terme générique, à savoir un mot clé, ou une périphrase définitionnelle. Voilà réduite à sa plus simple expression la microstructure, qui devrait toujours, après tout, être au service de la consultation, ce qui est bien agréablement le cas ici.

Dans la sélection des éléments de la microstructure, les auteurs ont misé sur une définition souple mais large de la synonymie: « un mot ou une expression A peut avoir comme synonyme un mot ou une expression B seulement si A et B ont des sèmes communs, et si B peut se substituer directement à A dans une phrase sans modifier le sens de cette phrase, et vice versa. » Même si cette méthode peut prêter le flanc à la critique d'un point de vue technique, puisqu'elle ne distingue pas la synonymie de la quasi-synonymie, elle fait le bonheur des utilisateurs en langue générale qui ne demandent pas mieux, justement, que d'élargir leur palette expressive, quitte à déborder quelque peu, s'il le faut, de la voie tracée à l'origine dans le texte ou la langue de départ.

## L'exploit de la valeur

La présentation du dictionnaire met en valeur les liens étroits entre les différents sens des mots (et non

pas les mots eux-mêmes, c'est-à-dire leur forme) et les sens d'autres mots. La plupart des articles proposent en effet une organisation hiérarchique et efficace des synonymes autour d'un mot clé ou d'une périphrase représentative d'un sens<sup>1</sup>. Le verbe « traduire », par exemple, compte pas moins d'une vingtaine de synonymes regroupés autour des grandes divisions de sens suivantes: ► *Déchiffrer*, ► *Transposer*, ► *Exprimer*, ► *Citer en justice* et ♦ *se traduire* ► *Se manifester*. Il est plutôt rassurant et également très agréable de savoir que l'on trouvera sûrement matière à insertion dans nos trous textuels en consultant un ouvrage de cette qualité et vraiment très complet.

Pour compléter cette organisation des articles, les auteurs intègrent aussi à leur microstructure le concept plus étroit et relativement récent de l'hyponymie, que signale le symbole ◉. Les hyponymes, qui sont en fait des synonymes plus spécifiques, comme c'est le cas du mot « lévrier » par rapport à « chien », rehaussent le caractère utilitaire de l'ouvrage sans toutefois lui faire perdre sa vocation première.

## Le pari de la richesse

Les auteurs accompagnent leurs synonymes de marques d'usage dont la grille, similaire au modèle bien établi des dictionnaires Robert, propose un survol complet mais renouvelé des registres et des variantes sociolinguistiques. À cet égard, *Le Grand Druide des synonymes* n'est pas avare de marques et de synonymes colorés, se distinguant notamment par la recension des usages d'ici et d'ailleurs comme les québécoisismes, bien sûr, (brailage, boucane, bouetteux, brasse-camarade, cocologie, crampant, douillette, menterie, mourant, pratico-pratique, revitalisant, stucco,



taxage), les acadianismes (aboiteau, bouchure, brayon, doris, gaboter, goule, gréer, horler, jarnigoine, pantry), mais aussi les différents francismes, qui peuvent parfois être des régionalismes (attrapade, bouillasse, calotter, cambriole, galéjer, loulou, panné, soufflante, vasard), les belgicismes (baligander, cigare, cloper, drève, farde, goulafre, grenailles errantes, bisbrouille, spitant, spiter, zwanze), les helvétismes (ajouture, bobet, cocoler, fourre, galetas, se bringuer, panosser, râpe, roiller, witz), quelques africanismes (douchière, poto-poto, palabrer) ainsi que quelques rares louisianismes (faraud) et antillanismes (doudou).

En conclusion, la preuve irrécusable de la valeur d'un tel ouvrage pour les traducteurs, je vous la donne en mille, mais je la tiens en fait du *Grand Druide* lui-même (p. 1 126): « **synonyme**, *n.m.* équivalent, paraphrase, périphrase. ◉ hyperonyme, hyponyme, quasi-synonyme, synonyme à intersection ». C'est moi qui souligne. ☺

1. Cette première grande subdivision peut elle-même être divisée en plus petits éléments (sous-entrée ou grande division morphologique ou sémantique), mais ces cas demeurent moins fréquents et de toute façon tout à fait transparents.

# Livre ouvert sur les connaissances actuelles : la langue française au début du XXI<sup>e</sup> siècle.

*D'éminents linguistes explorent et expliquent la langue sous tous ses angles dans un ouvrage savant qui parcourt les diverses spécialités, mais destiné aux non-spécialistes.*

YAGUELLO, Marina, *Le Grand Livre de la langue française*, Seuil, 27 rue Jacob, Paris VI<sup>e</sup>, avril 2003, 545 p.

**A**vec *Le Grand Livre de la langue française*, Marina Yaguello nous propose de faire une mise au point sur le français d'aujourd'hui. Sous sa direction, une équipe de sept éminents linguistes exposent les multiples facettes de l'étude de la langue : l'histoire, la variation, la phonétique, la syntaxe, la morphologie, l'orthographe et la grammaire, le lexique et la lexicographie et, enfin, l'enseignement. M<sup>me</sup> Yaguello explique en introduction qu'il s'agit d'un ouvrage descriptif et non prescriptif. On découvrira donc comment nous utilisons notre langue, plutôt que comment nous devrions l'utiliser... la distinction est importante : on ne juge ni ne pontifie. On trouvera des masses d'informations promises à

des usagers tant amateurs que spécialisés. La présentation se veut dynamique, avec force encadrés qui attirent l'attention sur des points saillants du texte : exemples, controverses ou problème particulier. L'entreprise est vaste, le ton est vivant, le style est précis.

L'histoire du français : Christiane Marchello-Nizia raconte plutôt le français dans l'histoire, car il faut bien comprendre que la langue est mouvante et que, si nous cherchons à voir où nous en sommes, il est essentiel de savoir comment nous y sommes venus. Quelques morceaux de textes bien choisis illustrent les étapes du développement du français, de ses premières manifestations distinctes du latin jusqu'à... la prononciation des présentateurs sportifs.

Dans le chapitre sur la variation, Françoise Gadet présente une image du français en-deçà des frontières : de temps, de géographie, de sexe, de classes. Des informations qui portent à réfléchir. Prenez le chiffre de 500 millions, le total souvent cité de francophones de par le monde. M<sup>me</sup> Gadet nous invite à réévaluer cette estimation, il semble en effet qu'on y arrive en additionnant simplement le nombre d'habitants des pays dits « francophones ». Or, la chercheuse considère qu'une fourchette de 90 à 110 millions de francophones est bien plus près de la réalité, soit environ 70 millions ayant le français comme langue maternelle et 20 à 40 millions le pratiquant comme langue seconde.

Comment résumer la grammaire du français en une centaine de pages ? Marina Yaguello s'y attaque tout en reconnaissant la difficulté de la tâche. Elle analyse les

constituants syntaxique, sémantique et pragmatique de la langue et leur interaction. C'est dense, mais on connaît déjà le talent de Marina Yaguello pour rendre les choses accessibles.



Les chapitres sur les sons du français (Bernard Tranel) et la langue parlée (Claire Blanche-Benveniste) se lisent d'affilée, l'un préparant à l'autre. On apprend ainsi les rudiments de la phonétique et de la phonologie. On voit ensuite comment ces outils sont appliqués à l'étude de la langue parlée. Celle-ci est fascinante en elle-même, et peut-être plus encore quand elle est juxtaposée à la langue écrite. M<sup>me</sup> Blanche-Benveniste enchaîne avec un bref article sur l'orthographe. Encore un sujet qui prête à controverse, mais, après avoir lu ce chapitre, on

comprend bien les raisons qui font que le français a « beaucoup » d'orthographe !

Le développement du lexique et son recensement dans des dictionnaires font suite. Les mots font un peu penser à des papillons ; il faut les attraper au passage... et puis les définir ! Jean-Paul Colin explique les mécanismes de la formation des mots et du développement du lexique, alors que Jean Pruvost raconte l'histoire des dictionnaires de la langue française. Passionnant.

Le dernier article, d'Emile Genouvrier, porte sur l'enseignement. Un choix qui étonne un peu dans un ouvrage qui se voulait descriptif. On voit donc comment le français est maintenant enseigné dans les écoles (en France). D'une éducation pour tous qui visait au départ à ce que chacun sache lire et écrire, on arrive à avoir pour objectif de former des gens capables de communiquer efficacement tant à l'oral qu'à l'écrit. Les avancées de la science l'informent, mais l'enseignement est toujours à la remorque des changements sociologiques. M. Genouvrier fait bien sentir l'énormité des défis à relever.

*Le Grand Livre de la langue française* est plus un survol qu'une étude approfondie. Chacun des auteurs suggère d'ailleurs une bibliographie détaillée pour poursuivre plus avant les découvertes. À lire donc, pour se rafraîchir les idées. Et à relire dans quelque vingt ans... Histoire de voir comment les choses auront évolué !

Candide Simard

## Erratum

Une erreur s'est glissée à la page 21 du numéro 80 de *Circuit*. Voici l'illustration qui aurait dû accompagner l'article d'Éric Poirier.



**Tania Nicolas  
Solange Lapierre**

## Canada-Québec

BULMAN, Françoise, **Le Prépositionnaire**, 245 p., 2003, Éd. L'Instant même, Québec, ISBN 289-502-150-3

Après son *Dictionnaire des proverbes français et anglais*, l'auteure, professeure à l'Université Laval, propose aujourd'hui un *Dictionnaire des verbes et adjectifs pouvant être suivis d'une préposition*.

○

COUTURE, André, **Sur le bout de la langue — On the tip of One's Tongue**, éd. de l'Homme, 2002, 316 p. ISBN 2-76191750-2

L'ouvrage est sous-titré « 3000 expressions françaises et anglaises — 3 000 French and English Expressions ». Comment traduire *du tac au tac* ou *être le dindon de la farce*. Utile et intéressant.

○

DE VILLERS, Marie-Éva, **Le Multidictionnaire de la langue française**, 4<sup>e</sup> éd., Montréal, Québec Amérique, 2003, 1 598 p. ISBN 2-7644-0203-1

L'auteure a procédé à une importante refonte, elle a enrichi son célèbre ouvrage de plus de 2 000 entrées et remanié 3 000 articles. Elle a aussi inclus de nombreuses formes fautives, augmenté l'inventaire des expressions figées et répertorié de nouveaux néologismes et québécoïsmes. Cet ouvrage de référence adapté aux réalités québécoïses est sans contredit un indispensable.

○

MERCIER, Louis, **La Société du parler français au Canada et la mise en valeur du patrimoine québécois (1902-1962), Histoire de son enquête et guide de son glossaire**, Presses de l'Université Laval, 2002, 522 p. ISBN 2-7637-79271

Préfacé par Bernard Quemada, ce bel ouvrage de référence proposé par un professeur de l'Université de Sherbrooke permet de mieux connaître l'auteur du fameux *Glossaire du parler français au Canada*, qui date de 1930, de comprendre la confection de l'ouvrage ainsi que son rôle.

## Droit

GUILLIEN, Raymond, GUINCHARD, Serge, VINCENT, Jean, MONTAGNIER, Raymond, **Lexique des termes juridiques**, 14<sup>e</sup> éd., Paris, Dalloz, 2003, 638 p. ISBN 2-247-05013-1

Avec 4 000 définitions, concepts et notions clés de tous les domaines du droit public et du droit privé, cette nouvelle édition intègre l'actualité juridique la plus récente (comme la signature électronique sécurisée).

## Langage, linguistique

**Essais sur la grammaire comparée du français et de l'anglais**, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, 2003, 264 p. ISBN 2-84292-133-X

Il s'agit de cinq essais comparatistes : la flexion du verbe et du nom, la place des adverbes et des adjectifs, la syntaxe et l'interprétation du groupe nominal, la sémantique du nombre dans le groupe nominal, les verbes de perception et l'interprétation des pronoms.

○

ESTIVALS, Robert, **Théorie générale de la schématisation. 2, Sémiotique du schéma**, Paris, L'Harmattan, 2003, 239 p. ISBN 2-7475-4251-3

Ce deuxième volume renouvelle la théorie de la communication et du langage en analysant la théorie du schéma et en s'appuyant sur les disciplines de la physio-psychologie, de la psycho-linguistique, de la sémantique et de la sémiotique..

○

**Identité, altérité, équivalence ? La traduction comme relation : actes du colloque international tenu à l'ESIT les 24, 25 et 26 mai 2000 : en hommage à Marianne Lederer**, Lettres Modernes Minard, 2003, 276 p. ISBN 2-256-91048-2

Réunit des contributions portant sur le problème terminologique que revêtent les termes « correspondance » et « équivalence » dans la théorie interprétative de la traduction.

○

LEBART, Ludovic, PIRON, Marie et Jean-François STEINER, **La sémiométrie : essai de statistique structurale**, Paris, Dunod, 2003, 240 p. ISBN 2-10-008105-5

La sémiométrie désigne une méthode d'analyse statistique des discours. Cette introduction à une méthodologie d'ordre qualitatif se propose de mesurer les aspirations et les besoins des individus en analysant les systèmes de valeurs sous-jacents aux mots qu'ils emploient.

○

MONNERET, Philippe, **Le sens du signifiant : implications linguistiques et cognitives de la motivation**, Paris, H. Champion, 2003, 272 p. ISBN 2-7453-0763-0

Réflexion sur l'impact de la motivation dans la conception saussurienne de l'arbitraire du signe. Le langage ne peut plus être simplement considéré comme un système mettant en relation signifiants et signifiés. Une motivation relative entre en jeu, sans quoi la régularité des signes constituant le système linguistique n'aurait pas lieu d'être.

○

Sous la direction de Francine CICUREL et de Daniel VÉRONIQUE, **Discours, action et appropriation des langues**, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, 2003, 288 p. ISBN 2-87854-260-6

Analyse l'intégration des fonctionnements métalinguistiques de la communication et tente de cerner les modalités de cet agir communicationnel, caractéristique de l'apprentissage d'une langue étrangère.

○

Sous la direction de J. GUILLEMIN-FLESCHER, **Linguistique contrastive et traduction. 6, Autour des prédicats : variables aspectuo-temporelles et sémantiques**, Gap, Ophrys, 2003, 231 p. ISBN 2-7080-1043-3

Des contributions en matière de linguistique contrastive portant sur les prédicats et les variables aspectuo-temporelles et sémantiques.

## Langue française

BERTAUD DU CHAZAUD, Henri, **Dictionnaire des synonymes et des mots de sens voisins**, Paris, Gallimard, 2003, 2 000 p. ISBN 2-07-076842-2

Troisième ouvrage du genre de ce linguiste, le dictionnaire comprend 60 000 entrées avec un choix de 1 000 000 de mots ou locutions. Un inventaire du vocabulaire du xv<sup>e</sup> au xxi<sup>e</sup> siècle qui rassemble les mots par affinités analogiques et reflète la variété des comportements sociaux, mentaux, politiques et culturels sur quatre à cinq siècles.

## Langues étrangères

**Anglophonia. 12, English linguistics**, Presses universitaires du Mirail-Toulouse, 2003, 212 p. ISBN 2-85816-646-3

Au sommaire notamment : La représentation de l'irréel : de l'intuition aux opérations (L. Dufaye); La forme WERE dans le micro-système WAS/WERE du prétérit à valeur d'hypothèse : métamodalisation? (F. Lachaux); À propos du verbe DO (R. Mery); Les fonctions des propositions relatives « appositives » en discours (R. Loock)

○

BACHELOR, Ronald Ernest et M. CHEBLI-SAAD, **Dictionnaire des synonymes anglais**, nouv. éd., Seine-Saint-Denis, Bréal, 2003, 704 p. ISBN 2-7495-0197-0

6 000 termes anglais et américains avec, à chaque entrée, la traduction, le registre, la fréquence d'emploi, les informations grammaticales essentielles à sa compréhension et à son utilisation, ainsi que des exemples utiles pour le thème et la version.

## Techniques (Généralités)

GOUADEC, Daniel, **Dictionnaire Malgorn des sciences et techniques : anglais-français**, 6<sup>e</sup> éd., Paris, Dunod, 2003, 576 p. ISBN 2-10-004831-7

65 000 termes anglais et leur traduction couvrant les grands domaines techniques : aéronautique, agroalimentaire, automatique, chimie, électronique, électrotechnique, mathématiques, mécanique, matériaux, production, télécoms, BTP, énergétique...

# Une interprète à ses balbutiements

Elisabeth Dadoun

LA NATURE A DONNÉ À L'HOMME UNE LANGUE, MAIS DEUX OREILLES, AFIN QU'IL PUISSE ENTENDRE DEUX FOIS PLUS QU'IL NE PARLE. — ÉPICTÈTE

**E**n mars 2003, Ottawa fut le siège de la première simulation internationale canadienne bilingue des Nations Unies. Organisée sous l'égide de l'Association canadienne pour les Nations Unies et du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, cette conférence devait réunir dix-huit interprètes pour neuf commissions et sommets. Éprouvant un vif intérêt pour l'interprétation, j'ai accepté avec enthousiasme cette affectation de trois jours, quelque peu inconsciente de la difficulté du travail qui m'attendait. Un mois et demi plus tard, toutefois, je me sentais prête à relever le défi, armée d'une préparation intensive et de nombreux lexiques. Je travaillerais pour le comité sur les enfants touchés par les conflits armés et le travail juvénile.

« UNICEF », « OMS », « OIT », « PAM ». Sigles et acronymes flottaient dans ma tête, tandis que j'essayais de m'endormir. Mais, voilà que six heures sonnaient, et que je n'avais presque pas fermé l'œil de la nuit. À mesure que j'approchais du Centre des conférences, l'inconnu me tenaillait, et la nervosité et la tension me ren-

geaient à feu fort. En entrant dans la cabine, le stress atteignait son paroxysme. Le temps de nous familiariser, ma collègue et moi, avec le fonctionnement du tableau de commande, d'aménager l'ordinateur et de vider deux verres d'eau, la salle était remplie, et les délégués, fin prêts.

## *C'est dur, dur d'être interprète !*

Une fois le trac surmonté, j'ai pris le rythme rapidement, ce qui m'a permis d'apprendre dès le départ à travailler efficacement en cabine. Fort heureusement, je maîtrisais la terminologie des règles de procédure et les noms des multiples conventions, traités, programmes, commissions et agences spécialisées de l'ONU. De surcroît, il fallait noter chiffres, dates, pourcentages et noms propres, ainsi que les mots et les expressions inconnus et susceptibles d'être répétés. Ces opérations simultanées nécessitaient un effort de concentration soutenu, et il était impensable de laisser l'esprit divaguer, même quelques secondes. À la fin de la première journée, j'étais si survoltée que mes collègues me surnommaient « Speedy Gonzales ».

La deuxième journée, en avant-midi, j'ai interprété avec deux autres collègues pour un forum sur le fédéralisme et la diversité canadienne, tenu dans une annexe du Parlement. Mon cœur a fait un bond lorsque j'ai remarqué l'emplacement de la cabine : à l'avant, près du podium, bien en vue de l'auditoire. Qui plus est, j'ai dû interpréter — en mode adrénaline — les propos d'un conférencier sans merci et déconcertant qui prenait plaisir à arborer son bilinguisme dans son discours — parfois dans une même phrase. Peu après, mon collègue a eu droit au même lot, avec un autre orateur. Mais lui, dans un moment de déroute, s'est mis simplement à répéter les propos en anglais au lieu

de les traduire ! Par contraste, j'ai eu le plaisir d'interpréter vers l'anglais pendant une demi-heure le discours d'une dame qui racontait posément l'histoire émouvante de la création de l'UNICEF. Je ne ressentais pas la moindre fatigue, alors qu'à d'autres moments, il me fallait céder le tour à ma collègue après dix minutes exténuantes. Et le changement de voix ne manquait jamais de surprendre nos auditeurs.

## *Trucs du métier appris sur le vif*

Faillies dans la concentration, erreurs grammaticales, incohérences et contresens sont autant de facteurs susceptibles de décontenancer tout interprète débutant — et aguerri. Toutefois, il importe de garder le contrôle de soi et de s'abstenir de faire des commentaires : les micros transmettent tout fidèlement, jusqu'aux moindres soupirs. Il est certes difficile, mais important aussi, de ne pas laisser l'incertitude ou l'embarras transparaître dans la voix, tout comme il faut éviter de se reprendre sans cesse et de dire « excusez-moi » ou « désolée ». À la fin de la deuxième journée, qui avait été particulièrement ardue, ma concentration m'a fait défaut, et l'interprétation que j'ai faite vers l'anglais était tout à fait incohérente. Le comble, c'est que je devais également interpréter la remarque diplomate du délégué : « Um, I think there's a problem with the translation... ». Ce manque de transparence m'a valu trente regards, auxquels j'ai pu me dérober quelque peu dans la pénombre de la cabine, tandis que ma collègue venait à ma rescousse de justesse. Par ailleurs, il faut éviter d'être pris d'un fou rire en cabine, ce qui m'est arrivé en entendant ma collègue parler de « craucus » et de « déléguas ». C'est que l'on risque aussi de s'étouffer sur une gorgée d'eau...



## *Une expérience trépidante*

Les traducteurs et les interprètes vivent dans deux mondes différents, mais qui se complètent l'un l'autre. Traduire permet d'enrichir son vocabulaire et d'acquérir des connaissances, tous deux profitables à l'interprète. De plus, la recherche du mot juste, à l'écrit, permet de polir le style, à l'oral. En interprétation, cependant, la dynamique est tout autre : le travail se fait en temps réel, et l'étroite coopération entre collègues — extrêmement profitable sur le plan de l'apprentissage — produit une synergie stimulante en cabine. Qui plus est, l'interprète a le plaisir électrisant et le sentiment valorisant d'être au cœur de la communication, surtout lors d'échanges de blagues ou de flèches : tous veulent rire en même temps !

Au dire d'une collègue, l'interprète intrigue. Lorsqu'il n'est pas confondu avec le technicien de l'éclairage ou du son, il passe pour une personne farfelue qui semble parler à son micro. Si l'on savait seulement ce qui se passe en cabine ! Cette expérience passionnante m'a permis d'apprécier la difficulté du travail d'un interprète. La conférence terminée, je ressentais un trop-plein d'émotions mêlées de fatigue, mais revenais à Montréal le cœur léger : j'avais relevé le défi. ☺





# Le parc jurassique phonémique

Didier Lafond

**V**ers -500 000 ans, quelque part en Afrique : Moki abma, hel adam asav [Moki, nom d'une personne — ab, départ — hel, Dieu — ad, éclairage — am, harmonie et équilibre — as, opération — av, primordiale, autrement dit : Moki est parti sur l'eau, Dieu fasse qu'il pêche du poisson], tels auraient pu être les premiers mots d'un certain bipède qui connut un formidable destin.

Il y a environ deux millions d'années, apparaît *Homo erectus*, le premier humain à qui l'on attribue des capacités langagières. Pendant plusieurs centaines de milliers d'années, ses descendants ont probablement accompagné leurs rituels de gestes, d'onomatopées, de vocalises, sous forme de clics purement consonantiques — que l'on retrouve notamment dans certains parlers d'Afrique — puis de phonèmes directs. Les premiers langages articulés seraient nés il y a environ 500 000 ans, grâce à ce que linguistes et paléontologues appellent la « double articulation du langage » : assemblage de phonèmes pour faire des mots, assemblage de mots pour faire des phrases.

## Il y a 400 000 ans : AM, AN, OG, HEL — les mantras des présapiens

C'est à une quête des origines que nous invite Marcel Loquin dans *Quelles langues parlaient nos ancêtres préhistoriques?*, remontant plusieurs centaines de milliers d'années dans le passé pour explorer les « fossiles phonétiques » de nos plus lointains ancêtres. Dans les quelque 5 000 langues répertoriées sur la planète, il a pu mettre en relief 20 phonèmes archétypaux, 10 qualifiés de directs dans lesquels la consonne est précédée d'une voyelle,

comme AM ou AR, et 10 inversés, comme MA ou RA, où la consonne est suivie d'une voyelle. À l'appui d'analyses toponymiques en Afrique [PA<sup>1</sup> = Afar], l'auteur avance l'hypothèse que l'on retrouve, sur tous les continents, la trace de descendants de l'ethnie fondatrice d'une petite ville située entre l'Afar et le Tchad, dénommée Adam. Ce nom est probablement un éponyme désignant l'ethnie originelle qui a essaimé sous de nombreuses latitudes. Tout au long de ces pérégrinations préhistoriques, l'on retrouve Edom (AD AM), ville du sud de la Palestine et Adami [AD AM MA — savoir harmonieux créatif], marais salant de la péninsule arabique. Les descendants des premiers Adams nous auraient légué le jardin biblique d'Adan ou d'Eden (à rapprocher du détroit d'Aden). Ultérieurement, ces « Adans », migrant vers l'ouest de l'Europe, seraient devenus les Eduens, peuple de la Gaule celtique. Par un phénomène d'inversions intraphonétiques, cet archétype se retrouve sur toute la planète : Tana [= DA NA — cultivé et contestataire], fleuve d'Éthiopie ; Danaé, nom des Grecs anciens ; Donau, Danube ; Inuit [= AN AD — puissant et savant], peuple esquimaux ; les Andes et l'Inde, pour ne citer que quelques exemples.

## Migrations et paléogastronomie

Aux migrations adamiques s'ajoutent celle de l'ethnie des « Éves ». Ses descendants ont laissé leurs traces dans bon nombre de toponymes. Éve = AV = originel, il s'agit de la mère éponyme originelle du couple adamique, sans qu'il soit possible de lui assigner une origine géographique précise en Afrique. En appliquant la loi de l'inversion phonémique, on retrouve sa trace dans quatre grandes régions : Va [avec le sens de « manifeste », ville en Centrafrique ; Vay, en France ; Wa, au Tibet et Vao, ville en Nouvelle-Calédonie. Avec redoublement du

phonème, et inversion de l'un ou des deux : Ewoué, peuple du Ghana, du Bénin et du Togo ; Vevey, en Suisse ; Vive, Danemark ; ou Wawoi, en Nouvelle-Guinée. Les migrations arabes nous ont laissé Arab [AR AB — autorité distinguée], villes en Syrie, en Jordanie, en Iraq et au Soudan ; Erap, nom d'un lieu en Haute Guinée ; ainsi que le nom du continent européen. Rappelons que, dans la mythologie antique, Europe fut, en Grèce, une belle mortelle aimée de Zeus. Ce dieu l'enleva et la conduisit en Crète, où elle donna naissance à Minos. L'étymologie archétypale du nom « Europe » nous révèle que cette belle mortelle fut sans doute une belle Arabe !

De tout temps, les champignons sauvages ont fait partie du menu de l'Homme. *Agaricus*, nom savant latin qui désigne un genre de champignon — auquel appartient le champignon de Paris — est un mot très ancien qui a pour racine *ARGUN* en langue sumérienne (il y a 5 500 ans) ; il désignait un « champignon parasol », ou « à chapeau ». Toujours à Sumer, on trouve le terme *AGAN*, une autre variété de champignon, vraisemblablement un coprin comestible. Migrant plus tard en Égypte, les Sumériens ont exporté leurs habitudes culinaires : *AGAN* devint *AAKHUT* en égyptien, vers -3000 ans, qui désignait un « roseau à deux têtes », indiscutablement une amanite. Au fil du temps, *AAKHUT* se retrouve en sanskrit sous la forme *AHI CHATTRA*. Vers -1700, en araméen, on retrouve *AGAN* [champignon qui souffle — vesse-de-loup] ; la dissémination de ces « spores archétypaux » se poursuit, égrenant au passage *ADGER'RA* en arabe, vers -700, littéralement le fruit du sol ; *ADGERA* étant son homonyme en langue celte. *AGARIKON* apparaît en grec ancien vers -500.

## Héliotropisme linguistique

L'auteur et son équipe de chercheurs ont recensé quelque 200 noms différents pour désigner



le soleil dans les 215 langues étudiées. L'éventail considérable de racines phonémiques prouve que le polythéisme à dominante solaire, qui caractérise de nombreuses civilisations humaines, a émergé en de multiples lieux isolés les uns des autres. Dans les langues indo-européennes, le legs ancestral a suivi la chaîne générative — sumérien (HEL), hittite (EOL), grec (HELIOS) puis celtique (breton HEOL, gallois HAUL). Dans certains groupes de langues européennes, le nom du soleil commence par S ou Z : biélorusse *SONTA*, russe *SOLNTSE* ; letton et lituanien *SAULE* ; langues scandinaves *SOL*, dans le groupe germanique *SONNE-SUN* et dans le groupe italique gascon *SOREHL* ; italien *SOLE*, latin *SOL* et en roumain *SOARE*. ☀

AM AD MA AS<sup>2</sup> !

### Pour aller plus loin :

Loquin, Marcel, *Quelles langues parlaient nos ancêtres préhistoriques?* Entretiens Clés, Albin Michel.

<http://trans-science.enfrance.org/fr/archetyp.htm>, pour avoir le tableau détaillé des phonèmes archétypaux.

1. PA = Phonème archétypal
2. Traduction libre : « Bonne lecture ou réflexion ! » (harmonie dans l'activité créatrice) [AM, harmonie, équilibre — AD, son sens archétypal est centré sur le savoir, l'illumination, l'éclairage abstrait — MA, création — AS, notion d'activité].

# MultiTrans ou LogiTerm ?

par François Lavallée, trad. a.

**C'est toujours la même histoire : vous ouvrez le Protégez-vous pour savoir quel est « le meilleur » modèle de robot culinaire, et voilà que les testeurs vous assènent trente-six critères auxquels vous n'aviez pas pensé, pour conclure que... ça dépend de vous ! Comment pourrait-il en être autrement pour des logiciels dont le prix frise les quatre chiffres ?**

De nature comparable et arrivés sur le marché à peu près en même temps, MultiTrans et LogiTerm suscitent beaucoup d'intérêt chez les traducteurs. Ni logiciels de traduction automatique ni mémoires de traduction à proprement parler, ils combinent un volet de gestion terminologique et un volet d'interrogation de bitextes dont l'utilité

immédiate semble plus évidente au « petit » traducteur qui se demande depuis des lunes si ses textes sont assez répétitifs pour justifier l'achat des autres types de logiciel.

Après avoir expérimenté MultiTrans pendant un an et demi et LogiTerm pendant trois mois, j'ai dressé un modeste tableau comparatif qui, espérons-le, vous aidera à faire vos propres choix. Malheureusement, l'espace ici est trop limité pour rendre justice aux deux logiciels en faisant étalage de toutes leurs fonctions. Je m'en suis tenu aux éléments qui me paraissent les plus pertinents, sur le plan pratique, en tant que traducteur travaillant en solo. Les deux comportent notamment des fonctions d'analyse et de statistique qui seront certes appréciées des gros services de traduction et des professionnels qui travaillent en équipe mais que je passe sous

silence ici, n'ayant pas pu les mettre à l'épreuve dans le cadre d'un besoin réel.

Le présent article a été rédigé en août 2003, précision non négligeable compte tenu de l'évolution rapide des deux logiciels. Ma comparaison porte sur la version Professionnelle (2.1) de LogiTerm et la version Light (3.0) de MultiTrans, dont les prix sont comparables, autour de 1 000 \$ (voir le tableau). Pour LogiTerm, il existe aussi une version Personnelle à 450 \$ et une version Entreprise à 3 500 \$. La principale limitation de la version Personnelle réside dans la capacité (voir le tableau). Quant à MultiTrans, la seule autre version offerte est la version Pro, qui se détaille à 3 200 \$. Pour connaître les grandes différences entre les versions de chaque produit, consulter les sites Web respectifs des concepteurs<sup>1</sup>.

Au-delà des éléments détaillés du tableau, notons ici les grandes forces respectives de chaque logiciel. Chez LogiTerm, on soulignera à cet égard la stabilité, la rapidité, la souplesse et la qualité de son aligneur. Chez MultiTrans, ce sera la grande facilité d'apprentissage, le confort d'utilisation et la fonction TransCorpora.

Un mot sur cette fameuse fonction. La fonction TransCorpora repère pour vous les phrases et syntagmes qui se trouvent « quelque part » dans le corpus (traductions antérieures et textes de référence) et les

surligne dans Word, ce qui épargne au traducteur tout besoin de consulter la documentation de référence et lui garantit qu'il ne ratera rien (voir la figure 1). Terminotix compte offrir sous peu le module LogiTrans, qui joue un rôle correspondant, avec un plus et un moins. Le plus : si l'équivalence est parfaite, LogiTrans vous traduit la phrase directement dans le texte (si vous avez activé cette option). Le moins : LogiTrans ne travaille qu'au niveau de la phrase et non du syntagme. Autrement dit, dans notre illustration, LogiTrans ne vous préviendra pas que *bulk commodities* se trouve quelque part dans vos bitextes. Par contre, si l'ensemble de la phrase correspond dans une certaine mesure à une autre phrase de votre bitexte, il la surlignera au complet à titre de « correspondance floue », et vous pourrez compléter la recherche manuellement grâce à la barre d'outils LogiTerm intégrée dans Word.

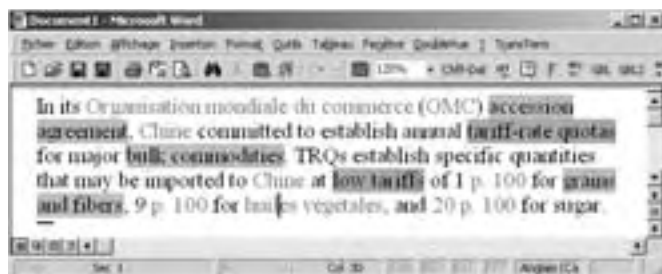
Que conclure de tout cela ? Personnellement, je traite d'abord mes textes avec la fonction TransCorpora de MultiTrans, puis j'utilise LogiTerm pour la prétraduction et la consultation des bitextes. Pour les quelques bitextes mal alignés par LogiTerm, je me rabats sur MultiTrans. À la question posée dans le titre, je réponds donc sans ambages : oui. ☺

1. [www.multicorpora.ca](http://www.multicorpora.ca) et [www.terminotix.ca](http://www.terminotix.ca)

## FIGURE 1

### Prétraduction et repérage

On voit ici un texte traité par MultiTrans. Les mots français, insérés automatiquement par le logiciel, sont le résultat de la prétraduction (à partir du fichier terminologique). LogiTerm fait l'équivalent, à ceci près qu'il peut reconnaître et traiter automatiquement les singuliers et les pluriels, alors que pour MultiTrans, il faut faire des fiches distinctes pour chaque forme. Quant aux mots surlignés, c'est le résultat de la fonction TransCorpora.



**WILMA SCAPPATICCI**  
PRÉSIDENTE

## Association des conseils en gestion linguistique (ACGL)

L'Association des conseils en gestion linguistique (ACGL) est heureuse de présenter son conseil d'administration pour l'exercice 2003-2004 : Wilma Scappaticci, présidente (Communications Transcript inc.), Michel Séguin, vice-président aux Communications (Compagnie Pétrolière Impériale Ltée), Geneviève Cornibert, trésorière (Services gouvernementaux Canada), Lyse Brousseau, secrétaire (Banque du Canada), Louise Gobeil, conseillère aux Communications (Idem Traduction) et Lucille Bridger, conseillère à la Logistique (Arnaud, Bridger et Associés inc.).

L'Association regroupe les gestionnaires de services linguistiques en entreprise et en cabinet de plusieurs provinces. Elle vise à apporter une aide concrète et efficace à ces gestionnaires et à favoriser leur perfectionnement.

	<b>MultiTrans (version Light, 900 \$)</b>	<b>LogiTerm (version Professionnelle, 850 \$, plus 150 \$ pour mises à jour et soutien technique)</b>
<b>Facilité d'apprentissage, ergonomie</b>	Très intuitif, simple, facile à apprendre, agréable à utiliser. Vous êtes derrière le volant.	Interface plus brute, intégration moins grande, temps d'apprentissage plutôt long. Vous avez un bon moteur.
<b>Qualité de l'alignement</b>	Généralement, les bitextes sont plutôt mal alignés. Heureusement, on peut toujours retrouver assez facilement ce qu'on cherche, mais il y a une perte de temps systématique.	L'alignement est généralement impeccable. Toutefois, quand il est raté, il peut devenir extrêmement long de trouver ce que vous cherchez.
<b>Rapidité</b>	Attente considérable au démarrage et au « chargement » des corpus et des fichiers terminologiques.	Le démarrage est instantané et il n'y a pas de « chargement ». La création de bitextes « à la volée » (en cours de traduction) est plus rapide par le fait même.
<b>Capacité du corpus (bitextes)</b>	2 000 000 de mots dans chaque langue. Généralement suffisant, mais nettement inférieur à LogiTerm. Notons cependant qu'on peut segmenter les corpus par client ou domaine, ce qui fait qu'on pourrait aussi disposer, par exemple, de 20 000 000 de mots au total, mais on ne pourrait faire porter la consultation que sur un sous-groupe de 2 000 000 de mots à la fois dans une même session.	20 000 000 de mots dans chaque langue (version Personnelle : 2 000 000). À cela s'ajoutent 20 000 000 de mots supplémentaires (version Personnelle : 4 000 000) pour la base Plein texte, qui n'a pas d'équivalent dans MultiTrans. (Il s'agit de textes unilingues ou de traductions non alignées.)
<b>Fiches terminologiques</b>	Pour la prétraduction, il faut faire des fiches distinctes pour les pluriels et pour les sigles. Théoriquement, cela peu sembler agaçant; pratiquement, cet inconvénient est mineur.	Produites en Word, d'où une grande souplesse. En revanche, les notes complémentaires ne s'affichent pas dans la visualisation primaire. Grande polyvalence dans l'application des fiches à la prétraduction (filtres).
<b>Importation des fiches</b>	Les deux logiciels proposent des outils bien conçus pour l'importation de vos fiches préexistantes.	
<b>Facilité d'alimentation du fichier terminologique</b>	À partir d'un dépouillement (le logiciel dresse une liste des termes les plus fréquents dans le texte à traduire) ou à partir d'un bitexte (consulté en cours de traduction), le fichier terminologique est très facile à alimenter.	Dans les deux cas (à partir d'un dépouillement ou d'un bitexte), l'alimentation du fichier terminologique est plus laborieuse.
<b>Interrogation (des bitextes et des fiches)</b>	L'interrogation est facile et efficace quoique un peu moins développée que dans LogiTerm. Notons l'interface Word-MultiTrans, très pratique et directe.	L'interrogation est facile et très efficace. Le moteur cherche automatiquement toutes les combinaisons possibles de mots interrogés, en incluant les formes singulier et pluriel. De plus, on peut faire entrer plusieurs critères. L'interface Word-LogiTerm est moins directe.
<b>Présentation des résultats d'interrogation des bitextes</b>	MultiTrans ne montre qu'un texte à la fois, mais il le montre au complet (en nous amenant directement au passage recherché) et nous permet de faire du copier-coller directement à notre guise, ce qui est souvent très pratique.	LogiTerm montre plusieurs contextes à la fois. Il est plus compliqué d'accéder aux phrases qui précèdent et qui suivent le contexte affiché, notamment pour faire un copier-coller.
<b>Nature des bitextes</b>	Les bitextes sont consultables uniquement dans MultiTrans.	Les bitextes sont des fichiers html sur deux colonnes, donc consultables et modifiables hors de LogiTerm.
<b>Prétraduction</b>	Cette fonction est au point dans les deux logiciels. Avantage comparatif de MultiTrans : celui-ci permet de faire porter la prétraduction et le repérage sur une portion de texte seulement, ce qui est parfois très utile.	
<b>Stabilité</b>	Plante souvent, dans divers contextes, ce qui peut faire perdre beaucoup de temps, surtout compte tenu des délais de chargement par la suite.	Très stable. De plus, si on veut, on peut travailler dans Word pendant l'indexation, ce qui n'est pas le cas avec MultiTrans.
<b>Repérage et recoupement</b>	La fonction TransCorpora est extrêmement utile.	Il existe des fonctions de recoupement à des fins de dépouillement qui sont ingénieuses, mais loin d'être aussi utiles que la fonction TransCorpora de MultiTrans. Le module LogiTrans est censé suppléer à cette lacune incessamment (en partie seulement : voir le corps de l'article).
<b>Soutien technique</b>	Excellent et personnalisé. (Les deux firmes sont à Ottawa.)	

# La certification et l'assermentation

**Wallace Schwab, trad. a., term. a.  
avec la participation de  
François Lavallée, trad. a.**

## La certification

Dans le numéro 80 de *Circuit*, nous avons établi que dans notre système juridique, au Québec, la certification de certains écrits traduits tient ses lettres de noblesse directement de source législative et que l'acte de certification<sup>1</sup> est le constat de la conformité de l'écrit traduit par rapport au document original dans une autre langue. Elle se manifeste sous la forme d'un témoignage, véritable acte professionnel, attesté formellement par le traducteur agréé et reconnu par les autorités compétentes. Dans notre pratique, cette attestation se réalise d'ordinaire par l'exécution de deux opérations :

1. L'apposition d'une formule de certification sur chaque page de l'écrit traduit et souvent la production d'une affirmation solennelle présentée sur une feuille à part, visée devant un commissaire à l'assermentation.
2. Puis, en marge des signatures, l'apposition du sceau officiel sur les documents en question.

La présence de la formule sur chaque page accompagnée d'un parafe ou d'une signature du certificateur fait foi de la certification et indique bien les paramètres définitifs du document, sans ajout aucun. Pour ce faire, il suffit d'une formule aussi simple que « Traduction certifiée conforme par (nom du certificateur et son titre) » suivi du parafe ou d'une signature. Quant à la production d'une affirmation solennelle — traitée plus en détail ci-après —, il s'agit d'une démarche, parfois négligée par certains certificateurs, qui offre à toutes les parties ayant un intérêt dans les documents faisant l'objet de la certification des moyens efficaces pour protéger cet acte professionnel. Enfin, l'apposition du sceau, instrument personnalisé par un matricule distinct pour

chaque traducteur agréé qui en possède un, constitue le symbole visible de l'appartenance en règle à l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec et de la reconnaissance de compétences spécifiques. C'est en quelque sorte un complément à la signature du membre.

## L'assermentation

L'affirmation solennelle visée devant un commissaire est un indice par excellence du sérieux et de la crédibilité de l'acte professionnel accompli par le traducteur. C'est ainsi que le certificateur, membre de l'Ordre, établit son identité avec ses coordonnées, compétences, obligations professionnelles, plus

l'identité du client et du mandat exécuté ainsi que toute précision utile ou nécessaire pour informer le destinataire du document certifié des particularités de celui-ci, le tout sous une forme propre à présenter devant une instance judiciaire. À cet égard, s'il est archivé dans notre profession qu'un membre soit assigné pour interrogation sur la véracité des faits attestés dans son affirmation, le simple fait de recourir à ce formalisme pourra prévenir nombre d'inconvénients possibles en l'absence de celle-ci.

Pour orienter le certificateur dans cette démarche, il suffit de consulter l'article 91 du *Code de procédure civile du Québec* portant sur l'affirmation solennelle (dite « affidavit »

dans ce Code, dénomination vivement critiquée par plusieurs), soit :

« Tout affidavit doit être rédigé à la première personne, et être divisé en paragraphes numérotés consécutivement.

« Il doit y être fait mention des noms, profession et adresse précise du déclarant.

« Le jour et le lieu de l'attestation doivent être insérés dans le jurat. »

## Un exemple d'assermentation rudimentaire

En suivant cette prescription de base et en ajoutant quelques particularités essentielles, voici un échantillon fort sommaire d'une assermentation :

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE \_\_\_\_\_

### AFFIRMATION SOLENNELLE

Je soussigné(e) (*nom*), traducteur/trice agréé(e) domicilié(e) au (*adresse*), dans la ville de (*nom de la ville*), district de (*nom du district judiciaire*), étant dûment assermenté(e), déclare ce qui suit :

1. Depuis (*année*), je suis membre en règle (*n° d'immatriculation*) de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (ci-après appelée l'OTTIAQ), organisme reconnu en 1992 par l'Office des professions du Québec et régi par le *Code des professions* (L.R.Q., c. C-26), et je suis dûment agréé(e) par l'OTTIAQ pour faire de la traduction. De plus, en tant que traducteur/trice agréé(e), mes activités professionnelles sont régies par le Code de déontologie et les autres règlements de l'OTTIAQ.
- 2a. Le document (*fournir ici une identification détaillée avec le titre, matricule [s'il y a lieu], nombre de pages, etc.*) ci-joint en annexe 1 m'a été confié par (*nom du client et ses coordonnées*) afin de le traduire de (*langue de départ*) en (*langue d'arrivée*) en mettant en œuvre les meilleurs moyens dont je dispose pour reproduire un message équivalent à celui de la langue de départ selon les règles de l'art généralement reconnues. Je déclare donc que ladite traduction en annexe 2 est conforme au document d'origine.
- 2b. Les documents en langues x et y (*fournir ici une identification détaillée avec les titres, matricules [s'il y a lieu], nombre de pages, etc.*) ci-joints en annexes 1 et 2 m'ont été confiés par (*nom du client et ses coordonnées*) afin de faire un constat de conformité de messages équivalents dans les deux langues. Pour ce faire, j'ai mis en œuvre les meilleurs moyens dont je dispose pour analyser l'équivalence des messages selon les règles de l'art généralement reconnues. Je déclare donc que ladite traduction en annexe 2 est conforme au document d'origine.
3. Dispositif de particularités à élaborer.

Sceau

EN FOI DE QUOI J'AI SIGNÉ,

\_\_\_\_\_  
Nom du traducteur/de la traductrice

Fait en x exemplaire(s) et assermenté devant moi, à (*nom de la ville*), ce \_\_\_\_\_ jour de (*mois et année*)

\_\_\_\_\_  
Commissaire à l'assermentation pour le District judiciaire de XYZ

1. En date de la publication du présent article, les modalités de la certification, ou du vidimus selon le *Code civil du Québec*, n'ont jamais fait l'objet d'un règlement d'application.



# Les outils de TAO vous étouffent?

Les autres moteurs de recherche  
bitextes exigent des opérations manuelles laborieuses.

Quant aux mémoires de traduction, elles ne sont utiles que pour  
des documents hautement répétitifs—une infime partie de votre travail.

Alors, que faire pour accroître votre productivité?

Faites appel au chef de file de la  
technologie multilingue de corpus plein texte!



## **MultiTrans**

Des millions d'expressions et de traductions...  
de toutes longueurs... dans leur contexte... au bout de vos doigts!

Découvrez comment MultiTrans aide des organisations et des professionnels du secteur langagier à  
l'échelle de la planète à rationaliser leurs activités de traduction et de gestion  
langagière et ce, pour tous types de contenus.

Consultez d'abord notre livre blanc intitulé « Corpus multilingue plein texte : Au-delà des limites  
de la mémoire de traduction »; ensuite, mettez MultiTrans à l'essai—GRATUITEMENT!



**MultiCorpora**  
SAISON

[www.multicorpora.com](http://www.multicorpora.com)



Ils travaillent pour rentabiliser leurs outils...



...et attendent encore des résultats.



Elle utilise *Find*.

**find** [faɪnd] n. TRADUCTION Puissant outil de recherche qui trouve et affiche vos paires bilingues de documents contenant les mots recherchés. => simplicité, efficacité.

**Plus performant**

**Moins cher**

**Plus simple**



Pourquoi préférer LogiTerm à tout autre outil de mémoire de traduction ou de gestion terminologique?

**Et si c'était parce que vos employés et vous prendrez plaisir à l'utiliser!**

En avez-vous assez de devoir constamment rectifier l'alignement?

**Avec LogiTerm, vous réussirez du premier coup!**

Évidemment, vous avez tout votre temps pour convertir vos documents en bases de données ou corpus?

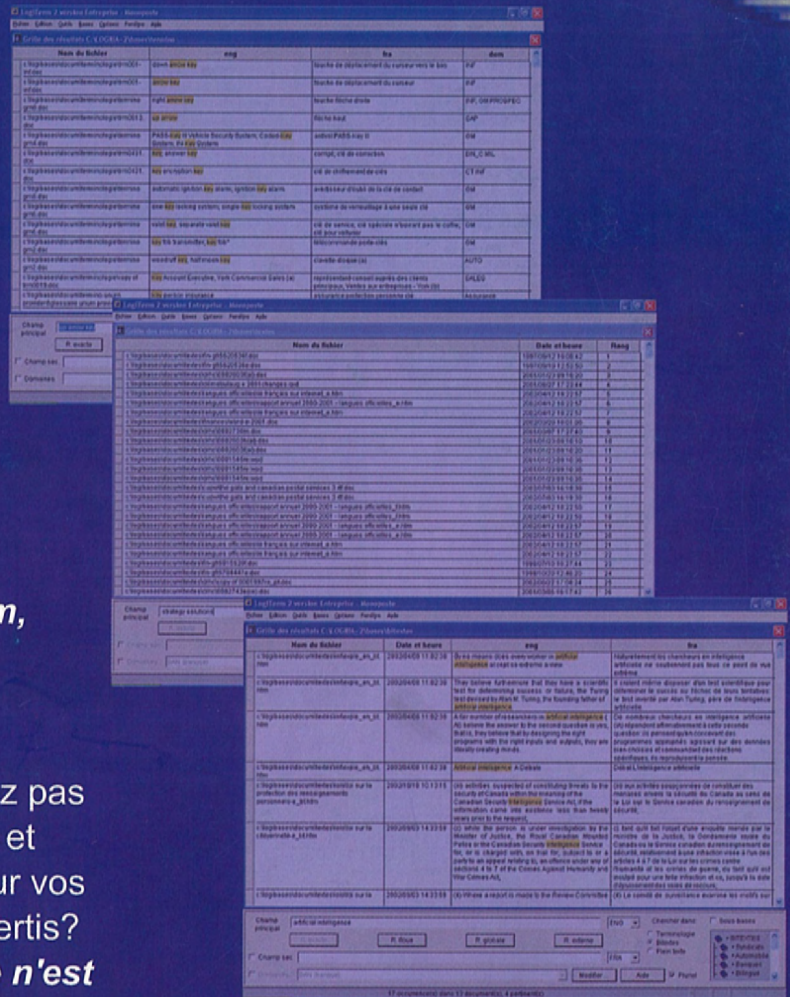
**Non, n'est-ce pas? Avec LogiTerm, vous économiserez du temps au lieu de le gaspiller!**

Il vous faut un logiciel, mais vous n'avez pas les moyens d'acheter un serveur dédié et d'en assurer l'entretien uniquement pour vos bases de données ou vos corpus convertis?

**Avec LogiTerm, non seulement ce n'est pas nécessaire, mais vous économiserez encore temps ET argent!**

Vous pouvez donc choisir entre économiser temps et argent avec LogiTerm, ou les gaspiller avec un autre système...

**« LogiTerm, votre outil de tous les jours! »**



**Vous voulez en savoir plus sur ces outils?**

Terminotix Inc.

240, rue Bank, Bureau 600, Ottawa (Ontario) K2P 1X4  
(613) 233-8465 / termino@terminotix.com / www.terminotix.com